VOLUME X. WINNIPEG, MAN., MARDI, 17 AVRIL, 1923 NUMERO 45

Adresses to... "LA L...
ABONNEM...
Canada et Etats-Un... $2.00
Union Postale - - - - $2.50

LA LIBERTE

Imprimé et publié par la WEST CANADA PUB., Co., Ltd.
619, ave. McDermot
Téléphones - A1816—A1817

Directeur: HECTOR HEROUX

DIEU ET MON DROIT

Un pas de plus, s.v.p.

Nous lisons dans le *Droit*, au sujet du *National Council of Education*, l'entrefilet suivant à la date du 6 avril:

"Notons, en passant, la résolution de M. Moore, président du Conseil des métiers et du travail, qui conseille l'enseignement du français et de l'anglais dans toutes les écoles secondaires et supérieures du Canada, et la nomination d'un secrétaire de l'instruction publique pour les minorités dans chaque province, comme la chose existe dans Québec."

Que conformément à cette résolution on fasse à l'avenir de l'anglais dans les écoles secondaires et supérieures où prédomine l'élément français, ce ne sera rien de nouveau. Il y a longtemps que la chose est déjà mise en pratique au milieu des nôtres. Que l'on se mette à faire du français d'une façon efficace et pratique chez nos concitoyens de langue anglaise dans leurs écoles secondaires et supérieures, ce sera là une innovation véritable. Nous serons les premiers à applaudir. Et les Anglais seront les premiers à en profiter. Ce sera là un pas d'une signification énorme pour arriver à la *bonne entente*.

Ce sera une innovation, car tous le reconnaissent, si l'on compare le succès de l'enseignement de l'anglais dans nos écoles françaises à celui du français dans les écoles anglaises, le résultat est tout à l'éloge de nos éducateurs, et pitoyable pour ceux qui aiment à se décerner d'emblée le premier prix en esprit pratique.

Tout en applaudissant au mouvement d'idées qu'accentue la résolution de M. Tom Moore, nos lecteurs et nos concitoyens de langue anglaise aussi bien que ceux de langue française ne doivent pas perdre de vue qu'une fois ce mouvement généralisé au Canada, il restera encore *un pas de plus* à faire, et un pas très important. Tant qu'on ne l'aura pas fait, ou qu'on ne tentera pas de le faire, il sera difficile de croire aux rêves de justice et de bonne entente fondée sur le respect du droit et l'esprit de charité.

C'est beau de voir les petits Anglais étudier le français au Canada afin de mieux comprendre les petits Français et mieux s'entendre avec eux. Combien ce serait plus beau encore de voir la majorité anglaise faire comme la majorité française, permettre à tout le monde d'apprendre sa langue maternelle à l'école primaire, surtout quand il s'agit des petits Canadiens français, ne mettre aucune entrave à l'enseignement équitable de notre langue au moins aux nôtres. Les Anglais jouissent du privilège et de la liberté d'étudier une langue partout au Canada, et cela ne fait aucun mal aux Canadiens français. Croirait-on que les Anglais sont incapables de la générosité française? Oui, s'ils se montrent plus mesquins. Croirait-on que cela puisse leur faire du tort si nous étudions notre langue à l'école primaire? Nous ne le croyons pas. Au contraire. En nous traitant justement, les Anglais gagneraient notre estime, au moins, ce dont ils ne peuvent se flatter d'avoir tant que nous sommes traités comme des parias dans notre propre patrie.

Si Messieurs les Anglais croient qu'il y va de leur intérêt plus ou moins immédiat de mettre des entraves à l'enseignement du français dans nos écoles, ils ne doivent pas oublier que pour nous nous avons aussi l'intelligence de notre propre intérêt et de celui de notre jeunesse. L'école primaire! mais c'est là que se fait l'éducation de quatre-vingt-dix pour cent de nos enfants. Le vrai but de l'école primaire c'est de former l'intelligence et le coeur de ces enfants. Le grand moyen, pour arriver à ce but, au dire de tous les pédagogues, c'est de leur parler la langue que ces enfants comprennent le mieux. Comment autrement leur mettre des idées dans l'esprit et des sentiments dans le coeur? Il faut, dans la mesure du possible, enseigner à ces petits enfants à réfléchir et à voir clairement la vérité et à exprimer leurs pensées exactement, correctement. Comment réussira-t-on à le faire, si on leur parle une langue qu'ils ne comprennent pas encore ou qu'imparfaitement, et qu'ils ne pourront apprendre que fort lentement, étant donné le milieu dans lequel ils vivent généralement du matin au soir, en dehors de l'école et dans leurs familles? Qui ne voit qu'en s'acharnant à ne leur parler que l'anglais, comme certains inspecteurs semblent vouloir le dire à nos institutrices, on fatigue ces petits cerveaux avant d'avoir réussi à leur faire comprendre quelque chose, et l'on habitue ces jeunes intelligences à vivre dans les nuages. Avec ce système, peut-on espérer jamais développer chez l'enfant la perspicacité, l'assurance et la réflexion? Compte-t-on arriver à orner d'une manière convenable leur intelligence d'une science même élémentaire?

Infailliblement, le temps de l'école primaire s'écoulera et nos petits Canadiens français auront fini "leurs études", ne sachant que très peu d'anglais, qu'ils oublieront bientôt faute de pratique, et ne sachant pas le français faute de l'avoir jamais étudié convenablement. A moins d'une bonne volonté que l'on ne rencontre pas souvent, ils seront condamnés, en vertu de notre système scolaire manitobain, à être au milieu des Anglais comme au milieu des leurs, des citoyens de deuxième ordre, au point de vue intellectuel, malgré les taxes énormes que les parents ont payées chaque année pour leur instruction et leur éducation. Nos compatriotes ont droit à un autre traitement.

Que M. Moore et ses amis y réfléchissent un peu. S'ils veulent travailler à rapprocher les deux éléments en notre pays, les Français et les Anglais, qu'ils fassent *un pas de plus*. A l'enseignement du français dans les écoles supérieures et secondaires de leurs compatriotes de langue anglaise, qu'ils ajoutent l'enseignement du français dans leurs écoles primaires, chez les Canadiens français, par tout le pays. Autrement, point de rapprochement possible.

A LA LEGISLATURE

Maintient du Crédit Rural. Les referendums. M. Bracken présente son projet de Commission pour la vente du blé.

Le Crédit Rural

Le Crédit Rural ne disparaîtra pas. M. Black, trésorier provincial, a foi en cet organisme économique. Sa longue pratique des affaires et sa profonde connaissance des besoins du fermier en matière de crédit, le convainquent que les banques ne peuvent pas prêter aux fermiers les fonds nécessaires à leur exploitation agricole. Ce sont des raisons analogues qui décidèrent le gouvernement Norris à établir le Crédit Rural. Le principe est bon. C'est son application au Manitoba qui a fait défaut. On a voulu aller trop rapidement et faire trop grand. C'est souvent la pierre d'achoppement et le grand écueil dans nos provinces de l'Ouest. On a la rage des innovations, des réformes économiques. On fait volontiers fi du passé et l'on se lance tête baissée dans toutes les avantures. Ce fut le cas du Crédit Rural, si nous devons en croire les conclusions du rapport Collyer-Jackson.

Mais parce qu'on a fait une désastreuse application d'un principe bon en soi, ce n'est pas une raison de condamner le Crédit Rural et de le supprimer. Du moins, c'est l'opinion du gouvernement. Aussi M. Black vient-il de soumettre à la chambre quelques amendements à la loi du Crédit Rural. On sait que le premier ministre avait il y a deux semaines, déclaré, au nom de son gouvernement, qu'il n'abolirait pas le Crédit Rural. Les amendements de M. Black limitent le montant du prêt que le Crédit Rural pourra consentir à ses clients ainsi que le nombre de prêts que pourra faire un "local". Si la chambre acquiesce aux désirs du trésorier provincial, aucun prêt ne pourra dépasser la somme de $1,500 et aucun "local" ne pourra prêter plus que le capital versé par ses actionnaires.

Les amendements de M. Black feront l'objet d'un débat. Ils seront approuvés, car ils viennent du gouvernement et sa majorité ne lui fera pas faux bond.

Pour l'école primaire

M. Hamelin, député de Ste-Rose, est un fervent de l'école primaire. Dans un premier discours, lors du débat sur l'adresse, il a dénoncé la faveur dont jouit l'enseignement secondaire et supérieur au détriment de l'école primaire. Le député de Sainte-Rose est revenu sur ce sujet au cours de la semaine dernière. La chambre ne fera probablement pas droit à ses réclamations, mais cela n'enlève rien à leur justesse. Notre province donne au collège agricole et à l'université $651,000. C'est trop selon M. Hamelin, surtout si l'on veut bien ne pas oublier que plus de 200 écoles élémentaires dans la province ont fermé leurs portes faute de fonds et laissent croupir dans l'ignorance les enfants qui les fréquentaient. Sait-on à combien revient annuellement l'instruction d'un élève au collège agricole ou à l'université? M. Hamelin l'a calculé; il arrive au chiffre de $2,178.

La loi des compensations

M. Dixon la voulait rendre plus favorable aux ouvriers tandis que M. D.-A. Ross voulait libérer les patrons d'une bonne partie du fardeau qu'elle leur impose.

Le comité qui étudia les amendements Dixon et Ross ne condamna ni l'un ni l'autre, même se montra favorable à leur adoption. Cela ne plut point à M. F.-J. Dixon, qui proposa que la chambre vint donner ordre au comité de guillotiner l'amendement Ross. M. Craig, procureur général, rompit une lance avec M. Dixon et se permit de mettre au point quelques-unes de ses remarques. M. Edmison, député de Brandon, abonda dans le sens de M. Dixon. M. Taylor, chef du groupe conservateur, mit fin à ce débat en suggérant à la chambre de tuer l'un et l'autre amendement. "Nous avons, dit-il, une loi des compensations qui peut n'être pas parfaite. C'est cependant ce que nous pourrons avoir de mieux d'ici quelques années. Finissons-en avec ces amendements pour et contre qui nous reviennent à chaque session. Faisons l'essai de la loi actuelle durant quelques années. Puis nous verrons s'il y a lieu de la modifier".

Le conseil de M. Taylor plut à la chambre qui rejeta les deux amendements.

Les 4 et 25 juin

Les deux referendums auront lieu en juin, celui de la *Moderation League* le 4 et celui de la *Ligue des Bières et Vins* le 25 juin. On usera des listes électorales qui servirent aux élections provinciales de l'an dernier. Ceux qui n'y sont pas inscrits pourront y remédier et obtenir le droit de vote en jurant devant l'officier rapporteur qu'ils sont dûment qualifiés.

Ces deux projets n'ont pas encore été discutés par la chambre. Ce débat aura lieu cette semaine. Le principe a déjà été approuvé par la chambre. La discussion portera sur la date de la votation.

Le "Wheat Board"

Le premier ministre, M. Bracken, a lui-même amorcé ce débat qui sera long et au cours duquel on énoncera les thèses les plus contradictoires. C'est un débat libre, ouvert à tous; ce n'est pas un projet du gouvernement et les députés de droite pourront voter comme bon leur semblera. C'est dans la soirée de vendredi soir que M. Bracken a soumis à la chambre, en un discours de deux heures, son projet d'établissement d'un *Wheat Board* ou *Commission pour la vente du blé*. Il n'a surpris personne, à la chambre, en déclarant que c'était une question libre, que le gouvernement n'y engageait aucunement sa responsabilité, que ses partisans avaient le champ libre et qu'ils n'étaient point tenus d'abonder dans son sens.

La question avait été débattue en caucus. C'était l'intention du gouvernement, à l'ouverture de la session, d'en faire un projet ministériel. M. Bracken ne tarda pas cependant à se rendre compte que les adversaires de la *"Commission pour la vente du blé"* étaient nombreux au sein de son parti. On affirme que plusieurs caucus furent loin d'être harmonieux et qu'on y laissa entendre au premier ministre qu'il valait mieux faire de ce projet une question libre. La discipline de parti ne vaudrait rien et l'on n'hésiterait même pas à tomber le gouvernement. M. Bracken a compris que la meilleure ligne de conduite à adopter, c'était de laisser la chambre décider en toute liberté. Il y aurait ainsi moins de risque à courir et le gouvernement n'encourrait pas le courroux des puissances qui ne veulent point de la *"Commission pour la vente du blé"*. Ces puissances ne sont pas à dédaigner. Elles ont l'argent, — le nerf de la guerre électorale, — et savent comment triturer la volonté populaire. Elles avaient déjà pris le devant par une habile campagne de presse.

M. Bracken a parlé deux heures durant, vendredi soir. Il a traité le sujet à peu près sous tous ses aspects. Il l'a fait sans passion, froidement, en professeur d'économie agricole. Il a pesé le pour et le contre et croit que le pour l'emporte.

Résumons M. Bracken.

Une commission pour la vente du blé permettrait d'effectuer cette vente d'une façon plus efficace et profitable. Actuellement, le marché est encombré à l'automne et le fermier doit vendre son blé au plus bas prix de l'année.

Il en résulterait un abaissement du coût de production, de vente, de transport par voie ferrée ou fluviale ainsi que des autres frais de production.

Les prix se stabiliseraient et l'on paierait un prix plus équitable pour le blé acheté sur voie ainsi que pour les autres grains.

Enfin, une commission pour la vente du blé préparerait l'avènement d'un système coopératif de vente et inciterait à cultiver plus intelligemment.

Voilà les avantages qu'offre, selon M. Bracken, une commission pour la vente du blé.

Ce n'est pas un projet parfait. M. Bracken en signale les mauvais côtés suivants

Le retard apporté au dernier versement qu'on fera sur la vente du blé pourra nuire sérieusement aux fermiers et aux hommes d'affaires qui se trouveront dans la gêne.

Il est fort probable que les adversaires de cette commission lui causeront beaucoup d'embarras devant les tribunaux.

La clientèle anglaise et peut-être la clientèle étrangère n'aimeront pas ce rouage.

Des avantages et désavantages du projet, M. Bracken en est venu aux clauses qui offrent le plus de prise à une juste critique. Ce sont les suivantes:

1o. Celle qui oblige tous les producteurs de blé à vendre par l'intermédiaire de la commission.

2o. Celle qui soustrait cette commission à l'empire de la loi.

3o. Celle qui donne au lieutenant-gouverneur en conseil des pouvoirs très étendus concernant les violations de cette loi et les sanctions à y apporter.

Il faut ajouter à ces trois clauses le fait que la loi fédérale ne tient pas compte du fait que la moisson est plus hâtive au Manitoba, que nous sommes plus près du marché et que de ces deux chefs nous profitons des prix du début de l'automne beaucoup plus avantageux que ceux de la fin.

En quoi la nouvelle commission différerait-elle de celle créée par le gouvernement durant la guerre? En ceci, d'après M. Bracken.

La première reposait sur le crédit du Canada, tandis que celle-ci ne repose que sur le crédit des provinces qui l'adoptent.

La première contrôlait la vente de tout le blé produit au Canada tandis que celle-ci ne contrôlera que le blé produit dans les provinces s'y ralliant.

La première contrôlait aussi la vente de la farine. Ce contrôle échappe à la nouvelle commission.

La première contrôlait plus ou moins les élévateurs terminus et le coût du transport. La nouvelle commission n'aura qu'un contrôle indirect des élévateurs terminus et aucun contrôle du coût du transport.

Tout compté, tout pesé, mieux vaut encore, selon M. Bracken, la nouvelle commission pour la vente du blé que le système actuel.

M. Evans, député conservateur, donnera la réplique à M. Bracken. C'est un maître de la question de la vente des grains et un adversaire juré de la commission pour la vente du blé.

Nous assisterons certainement à un des meilleurs débats de la session.

SUR LES MISSIONS

Voici encore une page bien pratique de l'excellente brochure du R. P. Jacques Leyssens; elle porte comme sous-titre: "Prières".

"Mais voyons par quels gestes peut se traduire l'amour des missions...

"On peut dire, d'une façon générale, qu'une oeuvre ne réussit vraiment que lorsqu'elle a pour but le sacrifice. Cela est particulièrement vrai des missions.

"Il nous faut donc faire avant tout l'offrande de nos prières. On prie lorsqu'on entreprend un travail de quelque importance; à fortiori, nous faut-il prier au début de cette période vouée aux missions. Dans l'oeuvre de la christianisation, Dieu, selon la parole de saint Jean, a voulu nous faire les coopérateurs de la vérité" et nous employer comme ses instruments. Lui seul convertit les âmes et leur accorde la vie par sa grâce que, néanmoins, il faut dépendre de nos prières destinées à féconder le dur travail des missions.

"Ce que la pluie est pour les campagnes, la grâce l'est pour le champ des missions. Beaucoup plus que saint François-Xavier, le missionnaire de notre époque doit s'avouer l'instrument indigne de la clémence divine; mais aussi répète-t-il avec plein confiance cette parole de l'apôtre des Indes: "Malgré mon indignité, faites-moi le plaisir de vous souvenir de moi dans vos prières, et j'espère servir Dieu et planter l'étendard de la Foi chez les idolâtres." Répétons donc, et même avec plus de conviction, les paroles d'un protestant qui s'y connait dans l'oeuvre des missions: "Notre coopération pour les missions serait fort piètre, si elle n'avait que des donateurs, et pas d'hommes qui prient."

"Les prières jaculatoires, que demandent quotidiennement de leurs membres les deux grandes oeuvres des missions (Sainte-Enfance et Propagation de la Foi) ont peut-être rapporté plus de fruits que les petites cotisations qui sont exigées. Certes, ce n'est pas exagérer que de dire qu'il ne vaudrait pas la peine de s'embarquer et faire un voyage, si l'on s'appuyait uniquement sur des moyens financiers et sur ses propres forces: l'oeuvre des missions n'est pas une question d'argent, et le champ d'évangélisation n'est pas un marché où les âmes sont mises aux enchères et reviennent au plus offrant. Si l'oeuvre des missions était une affaire d'argent, et non pas une oeuvre divine, nous aurions assurément le dessous; mais les résultats de nos adversaire prouvent à l'évidence qu'ils ont mal placé leur confiance lorsque, ne comptant que sur leur force numérique et sur leurs capitaux, ils calculaient combien d'années seraient nécessaires pour convertir le monde. Non, la prière est le plus puissant levier, et la grâce de Dieu seule convertit les âmes!"

La situation en France et dans la Ruhr

Pour avoir voulu finir la guerre plus tôt, à la requête de M. Wilson, nous risquons de la voir recommencer, car la question des réparations n'est qu'un paravent qui cache mal la menace de futures hostilités.

En effet, si les Allemands refusent sans cesse le paiement qu'ils doivent nous faire, ce n'est certes pas pour le plaisir de reculer une échéance et de retarder le jour où ils devront acquitter leur dette, intérêts et principal, c'est dans la pensée de ne pas nous payer, parce qu'ils attendent l'heure où, la France de plus en plus désarmée grâce à ses politiciens socialistes et radicaux, ils se sentiront assez forts pour nous envoyer promener. Et, cette heure-là ayant sonné, on peut être certain qu'ils ne se contenteront pas de nous demander *"quitus"*, mais qu'ils chercheront une revanche militaire.

Donc, la pensée qui ne doit jamais sortir de notre cerveau, c'est la nécessité d'éviter cette terrible chose que serait une nouvelle guerre, et voilà pourquoi nous devons poursuivre inlassablement le paiement de ce qui nous est dû. D'abord parce que c'est justice, et ensuite parce que l'argent que l'Allemagne nous versera ne sera pas employé à préparer une attaque contre la France. Avec le temps, et la génération des envahisseurs ayant disparu, les esprits et les choses pourront peut-être se modifier.

A côté du paiement, un autre mode de défense que nous avons en mains, en ce moment, consisterait, non pas à vouloir faire du sol allemand une terre française, mais à établir, entre la France et l'Allemagne, un état-tampon qui nous devrait son indépendance et qui, pour la garder, nous couvrirait contre les convoitises de Berlin. Cet état-tampon, c'est ce qu'on a appelé la Rhénanie, où la majorité de la population, sans être française, déteste le Prussien et ne demande qu'à respirer librement.

La force apaisante de cette création est bien comprise chez nos ennemis, qu'ils viennent de chercher à assassiner Joseph Smeets, l'un des directeurs, avec le docteur Dorten, du mouvement autonomiste rhénan, et qu'ils ont tué son beau-frère et secrétaire. En parlant de ces patriotes, la presse boche écume littéralement de rage, ce qui prouve qu'elle sent où le bât blesse l'hégémonie prussienne.

Un grand homme de guerre, qui est en même temps un diplomate de première force, le Général Mangin, avait voulu, sinon encourager le mouvement rhénan, ce qui n'est pas notre rôle, du moins le laisser librement se développer. L'influence anglaise, aveugle et stupide, vint briser une action qui n'a pas été reprise depuis et que notre haut commissaire, M. Tirard, homme médiocre, combat même violemment.

(A suivre en sixième page)

REVUE DU MONDE CATHOLIQUE

ROME

LA CAUSE DE SOEUR THERESE DE L'ENFANT JESUS

Le dimanche, 11 février, avait lieu dans la salle du Consistoire, au Vatican, la lecture du décret dit de l'approbation des miracles pour la béatification de Soeur Thérèse de l'Enfant Jésus, religieuse carmélite morte à Lisieux, en 1897.

Depuis les décrets qui précédèrent la béatification et la canonisation de sainte Jeanne d'Arc, jamais la Salle du Consistoire ne vit une séance aussi [illegible].

En son discours de remerciement, le Père Luca di Maria Santissima, prévost général des Carmes, avait dit le rayonnement extraordinaire de la petite Thérèse, non seulement dans la France, sa patrie, mais dans l'Europe entière, dans les Amériques, et l'univers entier. Pie XI répondit en termes chaleureux, montrant comment dans cette cause la voix du peuple et la voix de Dieu se sont unies par une sorte de divine entente; et l'on peut dire d'elle, comme le poète: "qu'elle est la chose descendue du ciel sur terre pour nous montrer un miracle", miracle plein d'enseignements surnaturels. "Le même Dieu, dit S. S. Pie XI, qui a lancé dans l'espace ces mondes harmonieux, qui taille les facettes des cristaux, qui [illegible] les géants de la vie comme les infiniment petits, a formé dans le secret avec un amour infini comme une miniature exquisement fine de sainteté parfaite, cette toute humble, toute petite et si virginale enfant, fleur silencieuse, mais au parfum pénétrant. L'Eglise a fêté récemment des géants de l'apostolat: saint Ignace de Loyola, saint François-Xavier, saint François de Sales. Mais il est une chose non moins précieuse devant Dieu que le génie, c'est l'humilité, la sereine et sincère humilité de coeur, la fidélité totale au devoir d'état, quel qu'il soit, en quelque sphère et à quelque degré de la hiérarchie humaine que Dieu nous ait placés et où il nous a appelés à travailler, la disposition à tous les sacrifices, l'abandon confiant dans la main et le coeur de Dieu et par dessus tout la charité vraie pour Jésus-Christ, charité bienveillante, patiente et toujours active; supportant tout et prête à tous les dévouements et à toutes les immolations. C'est là une voie qui, sans permettre sans doute à tous d'atteindre les hauteurs auxquelles Dieu a conduit Thérèse, est non seulement possible, mais facile pour tous. Comme l'observe saint Augustin, tout le monde ne peut pas prêcher et faire de grandes oeuvres, mais qui donc est incapable de prier, de s'humilier et d'aimer?..."

Assistaient notamment à la lecture du décret, le cardinal Vico, ponent de la cause, et, en plus de représentants nombreux de la Maison généralice des Carmes, NN. SS. Foucault, de la Porte, Garnier, M. Cambon, chargé d'affaires de France, et un secrétaire d'ambassade.

FRANCE

LA FRANCE MISSIONNAIRE

Le dernier nécrologe des missions qui a paru récemment, comme chaque année, dans les Missions catholiques, établit une fois de plus la place d'honneur que la France n'a jamais cessé d'occuper dans l'oeuvre de l'apostolat.

Sur cette glorieuse liste, qui porte 164 noms: 5 d'évêques et 159 de prêtres, plus de la moitié, 92, dont 4 d'évêques et 88 de prêtres sont ceux de Français; 72 seulement, dont un nom d'évêque et 71 de prêtres, représentent la part collective de tous les autres pays.

Les 159 missionnaires prêtres se répartissent comme suit, au point de vue de la nationalité:

88 Français, 17 Italiens, 14 Belges, 8 Irlandais, 6 Canadiens, 6 Hollandais, 6 Allemands 4 Espagnols, 3 Suisses, 2 Américains des Etats-Unis, 1 Anglais, 1 Autrichien, 1 Polonais, 1 Luxembourgeois, 1 Syrien.

Le doyen d'âge et de mission était le R. P. Gandurand, des Oblats de Marie-Immaculée, Canadien, du diocèse de Montréal, né en 1819, missionnaire au Manitoba depuis 1841, mort à 102 ans; le deuxième rang était tenu par le R. P. Taix, de la Compagnie de Jésus, né en 1835 au diocèse de Montpellier et qui évangélisait Madagascar depuis 1862, soit cinquante-neuf années.

Les familles religieuses auxquelles appartenaient les 88 prêtres missionnaires français étaient les suivantes:

Missions étrangères de Paris, 22; Pères du Saint-Esprit, 16; Compagnie de Jésus, 10; Oblats de Marie-Immaculée, 8; Lazaristes, 16; Pères Blancs, 6; Assomptionistes, 5; Maristes, 3; Missions africaines de Lyon, 3; Dominicains, 2; Missionnaires de St-François de Sales d'Annecy, 2; Missionnaires du Sacré-Coeur d'Issoudun, 2; Capucin, 1; Franciscain, 1; Carme, 1.

La France peut, à juste titre, continuer de revendiquer pour ses fils la plus large part, et de beaucoup, dans le contingent des bons ouvriers qui portent à travers le monde la lumière de l'Evangile et les bienfaits de la civilisation chrétienne.

ETATS-UNIS

LA QUESTION SCOLAIRE

On sait que les catholiques américains sont obligés d'organiser et d'équiper entièrement à leurs frais les écoles, collèges secondaires, universités et établissements d'instruction à tous les degrés, s'ils veulent que leurs enfants y reçoivent l'enseignement catholique. Tous les établissements publics sont non point d'une neutralité qui équivaudrait à l'athéisme, mais d'un vague déisme qui suffit à mettre à peu près d'accord les innombrables sectes protestantes. Le budget des écoles catholiques s'élève chaque année à $16,000,000.

Du moins, si l'Etat ne donne aucun subside, il laisse en général et jusqu'ici la liberté de payer, de construire et d'entretenir les écoles. Les catholiques des Etats-Unis savent se contenter de cette situation et en tirer un bon parti. Ainsi dans un concours public organisé récemment à New-York entre tous les élèves des écoles primaires et écoles supérieures, sur les 252 récompenses, 176 ont été attribuées aux écoles catholiques et 76 seulement aux écoles publiques. Sur les 23 médailles d'or réservées aux écoles supérieures, 23 sont allées aux catholiques.

Il ne faut pas se dissimuler pourtant, écrit le "Messager du Coeur de Jésus", à qui sont empruntés ces renseignements, que la question scolaire préoccupe, et à bon droit, l'épiscopat américain. D'abord parce que malgré les sacrifices accomplis déjà et les résultats obtenus, il reste encore beaucoup à faire.

Suivant les dernières statistiques, les écoles catholiques de la grande république ont été fréquentées par 2,103,414 élèves. Ce nombre fort beau, en lui-même, ne représente pourtant que 47 pour cent des enfants catholiques américains. Il en reste 2,318,592, qui vont dans une école "non confessionnelle", ou ne vont pas en classe du tout. Le meilleur diocèse est celui de Chicago, où, pour 161,500 enfants fréquentant les écoles catholiques, il n'y en a que 120,000 en dehors. Dans le diocèse de New-York, qui vient immédiatement après, la proportion est déjà renversée: 124,119 enfants aux écoles catholiques, contre 244,203 qui leur échappent. Elle se rétablit par contre, si l'on passe des écoles primaires à l'enseignement secondaire et supérieur. Les catholiques ont des établissements florissants, des universités renommées, dont ils sont légitimement fiers. Les étudiants catholiques y sont au nombre de 44,096, tandis que 40,076 jeunes gens ou jeunes filles catholiques étudient dans les institutions neutres ou protestantes.

Mais un autre danger, plus grave encore, grandit tous les jours. Les catholiques se verront-ils refuser la liberté d'enseignement? Pour assimiler plus vite et plus complètement les éléments hétérogènes dont l'apport constitue la nation, et où se recrutent l'armée, la marine, les administrations, les Etats-Unis veulent une école nationale. Pour cela, beaucoup de leurs hommes d'Etat réclament la suppression de toute école confessionnelle — autrement dit, le monopole de l'enseignement officiel et neutre. Tout particulièrement, on vise les écoles catholiques, qui sont de beaucoup en fait d'écoles libres ou confessionnelles, les plus nombreuses et les plus florissantes. L'école publique serait alors seule reconnue.

Les catholiques américains ne sont pas disposés à se laisser faire. La vigoureuse attitude des évêques et la parfaite obéissance des fidèles permettent d'envisager avec calme les assauts qui se préparent.

ANGLETERRE

LE MOUVEMENT CATHOLIQUE EN ANGLETERRE

Pour tout témoin attentif aux signes des temps, le catholicisme fait en Angleterre d'incontestables progrès. Non que les convertis viennent en masse solliciter leur admission dans l'Eglise, mais en ce sens que le protestantisme officiel et politique perd chaque jour de son influence.

L'attitude bienveillante de la presse non-catholique envers l'Eglise romaine, la place de plus en plus considérable prise par les catholiques dans la vie publique du pays, sont des indices qui justifient la parole dite dernièrement par le Cardinal Bourne: que les catholiques de la génération qui suivra celle-ci, verront des progrès encore plus importants que ceux qui ont été faits depuis cinquante ans. Cette attitude nouvelle des non-catholiques à l'égard de l'Eglise a été publiquement soulignée par l'archevêque de Birmingham et par le R. P. Jarrett, Provincial des Dominicains; l'on affirme que les violents préjugés de jadis ont presque disparu, chassés quelquefois par une indifférence religieuse grandissante; le R. P. Jarrett déclare que depuis l'apostasie nationale du XVIe siècle, le peuple anglais n'a jamais été aussi bien disposé qu'à l'heure actuelle, à écouter ce que l'Eglise romaine affirme, pour justifier ses prétentions d'être la seule et infaillible Eglise. On peut constater ce fait aux sermons en plein air du "Catholic Evidence Guild", à Londres et en province. Les orateurs, jadis tournés en ridicule, sont écoutés avec attention, questionnés avec intérêt.

Le respect dont sont entourées les notabilités catholiques est en soi de peu d'importance, mais il est impossible de ne pas regarder ce respect comme symtomatique, quand on voit le Cardinal Bourne, invité à rencontrer le Roi ou à prendre part à des fêtes et cérémonies officielles; quand on constate qu'au "Requiem", célébré pour Benoit XV, assistaient, à titre officiel, les représentants du gouvernement. Il y a eu encore d'autres changements heureux; ainsi le serment, imposé aux souverains anglais à leur couronnement, était outrageant pour les catholiques, dont quatorze millions sont aujourd'hui les sujets du roi Georges. Les paroles du serment, qui étaient pour ceux-ci si injurieuses, ont été supprimées. On a aboli également la loi qui déclarait illégales les fondations de messes; le Lord Chancelier a prononcé que les legs faits pour célébrer des messes sont parfaitement légitimes. L'Angleterre n'est pas encore catholique, mais l'Eglise catholique y est libre; elle n'y est pas comme l'Eglise anglicane liée à l'organisation de l'Etat. Elle y a ses cathédrales, ses abbayes, ses monastères, ses couvents, ses écoles et ses collèges. Son droit de posséder est reconnu et aucun pouvoir n'a le droit de gêner la liberté religieuse des catholiques.

Quand on se rappelle quelle était dans un passé encore récent la situation du catholicisme en Angleterre, on ne peut que saluer avec joie ce renouveau et l'avenir qu'il présage.

DOUZE CARMELS EN QUATORZE ANS

Le cardinal Bourne, archevêque de Westminster, a inauguré, à l'occasion du troisième centenaire de la canonisation de sainte Thérèse, un nouveau couvent de Carmélites, à Tavistock dans le Devonshire. Pendant les deux jours qui précédaient, le public fut admis, selon l'usage, à visiter l'intérieur du couvent, avant que le cardinal n'y ait établi la clôture. Dans le discours qu'il prononça à cette occasion, le cardinal Bourne remarqua que, depuis quatorze ans, il s'était fondé, en Angleterre, douze nouveaux Carmels.

Ces saintes filles vont prier pour la conversion de l'Angleterre et aider puissamment, par leur vie de prière et de sacrifice, à hâter le retour à l'unité de l'Eglise, de l'île des Saints.

J. F.

AU COLLEGE

A l'Académie française

En l'absence de M. Fromme, M. Rodolphe Bélanger occupe le siège présidentiel et présente les orateurs. M. Elzéar Lavoie lit le dernier rapport, puis M. Emile McDougall nous sert en guise d'entrée délicieuse, un travail fort littéraire, sur "L'épopée en France et au Canada", dont la "Liberté" a publié une partie substantielle qui nous dispensera d'une longue analyse. Nous gardons surtout l'étude sur le poète canadien Fréchette, qui a su émouvoir l'âme nationale: la terre canadienne n'oubliera jamais celui qui le premier a tenté de raconter en vers sa merveilleuse épopée.

Pour couronner ce travail, Léo Laliberté nous déclame, avec sa verve reconnue, le morceau de Fréchette, "A la nage", épisode de l'attaque ratée de Phipps contre Québec en 1690. Frontenac répond fièrement à l'envoyé anglais qui le somme de se rendre: "C'est par la bouche de mes canons que je répondrai à votre maître".

Le canon tonne; un drapeau anglais tombe à l'eau et le Français Ste-Hélène va le cueillir à la nage sous les balles ennemies. Bravo! qui de nous remportera la même victoire?

Un grave philosophe, M. Albert Houle, nous parle maintenant d'un sujet très grave: "Le sens social". "Charité pour soi, charité pour les autres". Puisque l'homme est fait pour vivre en société, il dépend de tout le monde, et il doit donc être bien avec son prochain. Avec de Mun et saint Vincent de Paul notre ambition doit être d'être le plus aimable, le plus sociable possible, de prendre la défense des faibles et de la justice, afin de laisser le monde meilleur après nous.

Pour illustrer ce qui arrive quand les voisins ne sont pas généreux, M. Hercule Robert nous récite "Le voleur de pain", de Botrel, histoire pénible d'un adolescent obligé de voler pour que sa grand'mère ne meure pas de faim. Tous étaient bien impressionnés de ce plaidoyer de la misère si bien donné d'une voix nette et habile à traduire les émotions.

Le dessert, c'est M. Hector Allard qui nous l'apporte sur une question économique étudiée en philosophie. Son adversaire, M. Lanctôt, lui fait faux bond à la dernière minute. M. le président Bélanger annonce donc que M. Allard va accomplir un tour de force: mener un débat tout seul, "donner le pour et le contre de la protection (tarif ou libre échange). Pour rendre la position encore plus embarrassante, le professeur d'économie politique, le Père Porcheron, se glisse dans la salle.

M. Allard commence par dire qu'il a la frousse, mais nous voyons bientôt qu'il n'y a pas de quoi; les arguments se suivent et parlent fort en faveur du tarif.

1o. Il faut protéger l'industrie, car nous ne pouvons pas encore rivaliser avec d'autres pays. Nous avons des ressources à exploiter. Nous produisons pommes, pulpe, amiante, etc. Avec le libre échange toutes nos industries seraient étouffées.

2o. En favorisant l'exportation nous aurons plus d'or.

3o. Chaque pays devrait exploiter ses ressources de manière à ce qu'il ait assez de provisions, de munitions, chevaux, etc., pour la paix et pour la guerre.

4o. C'est un avantage même pour les fermiers canadiens s'ils veulent adopter la culture mixte.

Mais le Père Porcheron n'aime pas qu'on montre un seul côté de la médaille. Il prône le libre échange comme préférable à l'Ouest, car avec le tarif les prix montent, les fermiers paient les machines bien cher et quant tout est payé rien ne leur reste, etc., etc...

Il est facile de voir que M. Allard a des réponses et le Père Porcheron pose d'autres objections, mais la cloche du souper vient mettre fin à une séance qui devenait de plus en plus excitante grâce aux convictions et à l'habilité des deux champions.

C'est la dernière séance régulière de l'année.

Léon HERVO,
Rhétorique.

LES ENFANTS ET LES ANGES

Les enfants et les anges!

Quel joli titre pour un chapitre de livre et même pour un livre tout entier! Par la seule musique des mots avec lesquels il s'énonce, il nous enchante déjà et les lèvres, en le prononçant, s'entr'ouvrent, comme d'instinct, pour un sourire: les enfants et les anges! Quel titre accueillant! On n'en pourrait souhaiter, d'autre part, de plus riche de promesses. Il évoque, à lui seul, tout un monde d'images familières et, ce qui est rare quand les images nous bercent très doucement, aussi pures et aussi bienfaisantes qu'elles sont délicates et charmantes.

C'est l'art et c'est aussi la vie qui associent ensemble d'exquise façon les enfants et les anges. Ecoutons leur double enseignement. Nous verrons, à la suite, que celui de Jésus, loin de le contredire, le confirme, au contraire, en y ajoutant de nouveaux motifs pour associer ensemble religieusement, l'image des enfants et celle des anges.

L'art, ce charmant témoin de la vie, nous fournit à foison ces sortes d'images. Il le fait dès l'instant où, sans renoncer complètement aux symboles, il commence à vouloir exprimer sous des formes humaines la beauté surnaturelle de l'enfant. Alors, sans plus tarder, il assimile sa représentation à celle des anges, de même que, pour évoquer celle des esprits angéliques, il se plaît à leur attribuer des formes enfantines. Et les anges des artistes, à mon avis, sont d'autant plus des anges qu'ils restent, davantage, semblables à des petits enfants.

Comment les artistes, devant l'émerveillement de la vision éblouissante des anges réussiront-ils à nous en faire sentir, sans trop l'humilier, l'ineffable splendeur? Ils auront la ressource, je le sais, de donner à tous leurs anges, uniformément, l'apparence classique des chérubins — ces anges dont la forme corporelle se réduit à une tête qu'auréole, en l'encadrant, plusieurs paires d'ailes, — comme on le voit, par exemple, dans les paradis des peintres de Venise. Mais s'ils veulent, comme ils y sont autorisés, attribuer à ces bienheureux esprits une forme moins éloignée de la nature humaine, ils lui donneront, pour ne pas l'humaniser trop complètement, l'apparence extérieure d'un petit enfant.

Fra Angelico est le seul qui n'ait pas eu besoin de rajeunir ainsi ses anges pour leur conserver le charme ineffable et très pur des formes enfantines. Si grands qu'il les fasse, il leur donne toutefois, comme il la voit, une âme d'enfant. Mais c'est le rare privilège de ce bienheureux artiste. On a pu le lui envier, comme faisait Michel-Ange. On n'a jamais réussi à le lui ravir.

Les anges — si j'en crois donc les artistes que je connais, et que j'aime le mieux, — les anges sont comme des petits enfants.

Ils en ont les formes menues. Ils en ont aussi les actions naïves et gracieuses. Jusqu'au pied du trône de Dieu, où les appelle leurs célestes fonctions, ils ont, comme les enfants, mille petites façons de s'amuser gentiment. Et seraient-ils vraiment des enfants si, par surcroît, ils n'étaient jamais distraits. Or, je ne me trompe point, parfois ils le sont.

Regardez, par exemple, les anges musiciens, ceux qui chantent dans les paradis des peintres d'Ombrie les louanges du Très-Haut ou celles de la Vierge. Ils lisent leurs cantiques sur de grands missels enluminés, comme les enfants de choeur au lutrin. Mais ils le font avec une application inégale. Ils donnent souvent l'impression d'un petit chantre qui ne va pas bien en mesure et qui est toujours sur le point de se tromper. Ou encore, ils chantent de mémoire, ce qui est bien imprudent, et même, les yeux demi-clos, en même temps que les lèvres, ils laissent visiblement, à côté d'eux, se fatiguer leurs petits compagnons. Ce sont des enfants. J'en ai même remarqué qui, en plein concert et au lieu de suivre attentivement leur partie, s'amusaient avec un petit oiseau.

Toutes ces imperfections, ce qui est extraordinaire, ne me paraissent pas déplacées dans ces choeurs angéliques. Elles me plaisent, au contraire et je les dis charmantes, tellement je suis persuadé que les gestes des anges, dans la mesure où nous les pouvons imaginer, doivent être semblables à ceux des petits enfants.

Autour de l'Enfant-Jésus, qui vient de naître, leur ravissement se traduit avec des petites mines aussi caressantes que ravies: il ne faut rien moins que la présence de leur Dieu pour les tenir à distance respectueuse du berceau. Alors, pour se consoler, ils se mettent à chanter, ou encore, se donnant la main, ils forment autour de lui une ronde dont les spirales, parfois, s'élèvent doucement dans les airs, comme une fumée d'encens. Quand le petit Jésus est un peu plus grand, alors ils lui apportent des fleurs, ou un petit oiseau, et s'amusent gentiment avec lui. Ce sont des enfants.

Leur douleur, aussi bien comme leur joie, n'a-t-elle pas la même façon de s'exprimer? Autour de la croix, où Jésus achève de mourir, regardez les vols d'anges que les pieux artistes y ont suspendus, et qu'on retrouve aussi dans les descentes de croix aux multiples variantes. Est-il possible de donner à leur angélique détresse une manifestation plus naïve et plus émouvante? Ainsi pleurent et se lamentent les enfants sans être capables de doser savamment, à cause de ceux qui les regardent, l'expression de leur chagrin. Ils sont exagérés, c'est certain. Et pourtant, bien loin de les trouver ridicules et d'essayer de les raisonner, nous aimons encore, ne serait-ce que pour notre propre consolation, à les voir ainsi pleurer.

* * *

Et les petits enfants sont comme des anges.

Ils ne leur sont pas tout à fait semblables, à coup sûr, puisqu'ils ne sont pas, comme eux, de purs esprits. Mais dans l'association d'esprit et de matière qu'est un enfant, la matière est, pour ainsi dire, réduite à son minimum. Et de là vient, comme dans les oeuvres les plus achevées, la perfection de cette association.

Ce minimum de matière est presque, pour l'enfant, comme s'il n'était pas. A cause de cela, il est dit "innocent", et il l'est, en toute vérité. Il ne peut se nuire à lui-même, comme nous l'a fait remarquer Jacques de Voragine, et il ne peut nuire aux autres. Il ne deviendra susceptible de le faire qu'aux approches de l'adolescence, quand il commencera à entrer dans "les années de discrétion". Pour l'instant, il en est incapable. En parlant de son corps il pourrait l'appeler très justement, avec le bon saint François d'Assise: "mon frère" et même "mon cher frère le corps", car ce n'est pas, pour lui, un frère ennemi. Il le traite, comme il convient, en ami qu'on peut ignorer et justement pour le mieux convaincre que c'est la meilleure façon de rester toujours bien ensemble.

L'enfant, tant qu'il demeure véritablement un enfant, ne semble pas savoir ce que c'est d'avoir un corps. Il faudra, pour l'amener à le soupçonner, l'invite brutale, ou sournoise, du tentateur. Ce sera au cours d'un de ces drames intérieurs et secrets qui rappellent de tout point celui de la chute de nos premiers parents. Alors seulement ses yeux s'ouvriront, et il sera, comme le reste des pauvres humains, celui qui sait...

Encore convient-il de ne pas lui expliquer trop crûment qu'il est celui qui ne sait pas. Ce serait déjà, et Dieu nous en préserve! courir le risque de le scandaliser.

Les petits enfants sont comme des anges. De même que, par la subtilité de leur nature, les anges sont plus près de Dieu que de l'homme, ainsi, à cause de leur innocence les enfants se rapprochent davantage de la perfection angélique que de celle, toujours troublante, de l'homme. Ce sont, en quelque manière, des anges égarés sur la terre. On ne doit pas trop s'étonner bien que cela soit toujours triste, si leurs frères du ciel témoignent d'une telle hâte à venir parfois les reprendre à la terre pour les introduire, sans plus attendre, dans le beau paradis.

Les enfants sont comme les anges! C'est de ce nom, très doux, que leurs parents aiment à les appeler. Ils sont les anges du foyer: ils en sont la lumière qui éclaire et la chaleur qui réconforte. Ils le sont de telle façon qu'un foyer sans enfants est, sinon un enfer, du moins un foyer presque toujours désolé: il lui manque, en effet, ce qui évoque le mieux sur cette terre d'exil, la vision du paradis.

Ceux-là mêmes le savent et le disent — tel Victor Hugo, — qui ont renoncé à comprendre la surnaturelle grandeur de l'âme des enfants. Il semble, quand ils continuent à leur donner le nom et les secrètes perfections, de la nature angélique, qu'ils essayent de se consoler du désespoir où ils se sont enfermés, de ne jamais connaître du ciel que ces reflets terrestres qui les ravissent, quand même, tout en les désespérant.

Ne vous étonnez donc plus qu'une mère très tendre, et qui apprécie comme un gage céleste le petit enfant qu'elle tient dans ses bras, répète sans cesse, en le couvrant de caresses:

— Mon ange! Mon petit ange!

Elle préfère dire encore, car elle sait bien qu'un seul ange ne fait pas le paradis, pas plus qu'une seule hirondelle, le printemps:

— Mes anges! Mes petits anges!

Le père de famille, lui aussi, est de ceux-là, s'il reste chrétein, qui regarde ses enfants comme des messagers du ciel envoyés de là-haut pour l'y faire toujours songer. Il les accepte, il les désire, et pour le reste, il les confie principalement à la douce providence de Celui qui les lui a octroyés. Il sait, car elle le lui a promis, qu'elle veillera sur eux avec le même soin qu'elle apporte à veiller sur le lis des champs et sur les petits oiseaux.

Quand il est tombé — je le sais — sur le champ de bataille, la dernière parole qu'il a prononcée avant de mourir, le père héroïque et martyr, ce fut:

— Mes anges! Mes petits anges!

Et là-bas, au foyer où il ne reviendra plus, l'épouse, tout en larmes, a répété comme lui en regardant les pauvres enfants:

— Mes anges! Mes petits anges!

Mais tout en le disant voici que sur son visage, et malgré tant de larmes, l'aurore d'un sourire, doucement, commençait à se dessiner. Car les anges, comme les enfants, ont le secret de consoler les tristesses les plus amères, cette tristesse fût-elle, comme au Jardin des Oliviers, la tristesse d'un Dieu qui agonise et qui va mourir.

HISTOIRE DU DELUGE

Un jour, un prince indien, très féru sur la haute antiquité de sa généalogie se risquait jusqu'à soutenir que le fondateur de sa dynastie gouvernait au moment du déluge.

— Cependant, fit un Français goguenard qui assistait à l'entretien, je possède la liste très exacte de toutes les personnes recueillies par Noé dans son arche, et je vous garantis que votre nom n'y figure pas...

Mais le noble seigneur de répliquer fièrement:

— Ignorez-vous que mes ancêtres avaient une barque à eux?

CHRONIQUE

Page Féminine

Contre cette ardeur des femmes à chercher la science, fut-ce d'un enseignement suspect à leur foi, il n'est qu'un remède: offrir aux femmes un enseignement qui leur donne la science, en respectant, en fortifiant cette foi. — ETIENNE LAMY.

Le charme de l'enfance

Un charme particulier se dégage du petit enfant qui s'agite dans vos bras. Ce regard ouvert et candide, ce front, ces joues à la peau veloutée que vous baisez si tendrement appartiennent, on dirait, à un être immatériel, tenant plus de l'ange que de l'homme, et qui commande malgré soi le respect.

Voyez ses mouvements pleins de grâce — parce que non étudiés; — écoutez son gazouillis d'oiseau, ses éclats de rire aux notes pures et cristallines. Que tout cela est enchanteur! Et puis les cris impatients qui expriment un désir, et les gestes qui supplient, et les bras qui se tendent: autant de raisons qui vous fasse, chaque jour davantage, chérir le poupon qui, avec une délicieuse confiance, s'abandonne à vos caresses.

Il y a toutefois l'enfant qui n'attire ni ne retient: c'est celui que l'on néglige. C'est le pauvret qu'une mère insouciante, — sinon ignorante, — ne sait pas rendre attrayant et se garde bien de l'apprendre, parce que "c'est trop d'ouvrage". C'est vrai, l'enfant demande des soins fréquents, qu'il serait cruel de lui marchander, pour sa santé d'abord, et puis, ma foi, pour le contentement de ceux qui l'approcheront.

La satisfaction de voir son petit enfant net et ragoûtant, de le savoir à son aise dans des vêtements bien propres, ne serait-elle pas un motif suffisant pour engager la mère à dépenser, dans ce sens, de longues heures de sa journée? Et quel plaisir, à la fois, que d'entendre dire par le père qui entre: "Qu'il est beau, notre bébé, et qu'il fait bon l'embrasser!" C'est d'un orgueil puéril de la part de "maman", direz-vous peut-être... Mon Dieu, l'union parfaite, la paix et le bonheur d'un foyer ne sont-ils pas édifiés, en grande partie, sur mille détails de ce genre?

Récemment, une amie me disait connaître un homme de profession libérale, qu'elle savait être plus souvent que de raison en froid avec sa femme. Savez-vous ce qu'il reprochait à celle-ci?... De ne pas entretenir convenablement leurs enfants. Elle avait, pour cela, disait-il, tout ce qui lui était nécessaire: bonne et argent; malgré cela, rarement il trouvait de plaisir à choyer ses petits lorsqu'il rentrait de son bureau.

Toutes les consolations d'une maîtresse de maison ne doivent-elles pas se concentrer dans les soins prodigués à sa famille. A quelles sources plus fécondes en joies irait-elle donc puiser? De nos jours, on le sait, les exigences mondaines cherchent à nous écarter de nos devoirs d'épouses et de mères. Les enfants s'élèvent au petit bonheur, sous la seule garde, parfois, de bonnes pas toujours des plus recommandables. Il faudrait savoir ne prendre de distractions extérieures que celles absolument compatibles avec nos obligations familiales. Les résultats à obtenir valent bien la peine, n'est-ce pas, qu'on ne boude pas ces obligations.

Pour une mère, c'est déjà chose si ardue de pouvoir discerner quand il faut accorder ou refuser, punir ou récompenser, agir équitablement, en tout et partout, envers son enfant, plus fin et plus difficile à comprendre qu'on ne le croit!... Une bonne, si bien qualifiée soit-elle, ne s'arrogera pas autant de droits...

Quelles brèches déplorables voyez-vous se creuser alors dans l'éducation de cette jeune âme!

O mon ange si doux, si charmant, ignorant tout des soucis qui naissent par toi et avec toi, ne grandis pas trop vite, si bien tu es dans les bras qui t'étreignent, et sur les genoux qui te bercent!

JACQUELINE des ERABLES.

JEAN DE LA BRETE — ROMAN D'AMOUR

L'AILE BLESSEE

Feuilleton LA LIBERTE — Numéro 4

— Quand tu l'as rencontrée, l'autre matin, demanda son père, tu n'avais pas vu sa beauté?

— Il eût fallu que je fusse aveugle...

— Tu nous disais simplement qu'elle était bien. J'ai même cru qu'elle avait enlaidi... Si tu l'épouses, nous aurons une admirable belle-fille! Et tu l'épouseras, j'espère bien; je connais les idées de Gerbert sur toi. Nous resterons à Candes cet été, tu feras ta cour.

Manuel avait toujours accepté la possibilité d'un mariage dont, malgré certaines réserves, ses parents parlaient avec plaisir. Il aimait, il estimait les Gerbert et n'avait vu aucun obstacle sérieux à la réalisation du projet jusqu'au moment où, Paula lui étant apparue épanouie en femme ravissante, il douta de lui et du succès.

Manuel était un homme sensé, qu'une très cruelle déception avait mûri sans diminuer l'énergie et la bonté d'une nature apte à se ressaisir aux branches.

Une fièvre typhoïde, qui mit longtemps sa vie en danger, interrompit ses études l'année où il préparait les examens de Saint-Cyr; la maladie laissa des traces si longues qu'il dut renoncer à la carrière qui lui plaisait.

Ses parents, désolés, étaient heureusement assez intelligents et dévoués pour suivre le conseil qu'ils demandèrent à M. Ceyrel.

— Occupez-le avant tout! leur dit-il.

— L'occuper... c'est facile à dire. Comment?

— Donnez-lui la direction de vos terres.

— Il n'y entend rien!

— Il apprendra... et, s'il fait quelques écoles, il apprendra encore mieux.

— Comme vous y allez! dit M. de Laloil avec un peu d'humeur.

Mais le conseil était trop sage pour qu'un père, aimant comme M. de Laloil, opposât une longue résistance.

— Acceptera-t-il? S'intéressera-t-il à l'agriculture? Il est tellement écrasé! dit-il avec chagrin.

— Envoyez-le-moi, dit vivement M. Ceyrel, nous causerons.

Ce fut le début d'une amitié qui devait avoir une profonde influence sur l'avenir et les idées du jeune homme. M. Ceyrel réveilla ses énergies, élargit ses pensées et, avec un grand tact, lui donna une conception très haute de la vie. Il modifia ses idées sur le catholicisme, que la piété étroite de sa mère, piété sincère sans doute, mais surtout en formes, lui faisait juger avec une défiance absolutiste.

— Convenez, lui dit M. Ceyrel, que la sève d'un arbre ne vient pas de ses feuilles. Convenez surtout que, entre l'interprétation plus ou moins faussée du devoir religieux et la religion elle-même, il y a un abîme. Elle plane au-dessus des défaillances d'esprit, de jugement ou de coeur de ceux qui la pratiquent. Par malheur, les hommes cèdent à l'impression produite par des faits, au lieu de remonter à l'idée. En cela, ils prouvent aussi bien leur faiblesse que certains dévots l'aberration de leur jugement.

Manuel de Laloil dirigea donc son activité vers les occupations de l'agriculture, les entremêlant de lectures à outrance et de musique, qu'il aimait passionnément.

Peu à peu, il s'intéressa réellement, non par effort de volonté, aux événements ruraux, au développement de ses plantations et à la culture de ses champs.

Chaque année, si le rendement des vignes était suffisant, il en profitait pour faire un voyage; aussi, à trente ans, son esprit n'était pas seulement cultivé par de fortes lectures, mais encore développé par l'observation et des comparaisons. Il avait une apparence de force un peu trapue, quoique sa taille dépassât la moyenne, et, en le déclarant commun, Paula cédait à l'exagération d'une première impression.

Il plaisait aux paysans, car il savait leur parler et leur rendre des services matériels, seul moyen d'être apprécié par des hommes dont les horizons, dans le Saumurois et dans la partie de l'Indre-et-Loire qui touche à Montsoreau, sont strictement limités à l'intérêt personnel.

—Eh bien! Manuel, reprit sa mère, la vue de Paula ne t'affermit pas dans nos intentions?

— Elle est exquise... toute jolie qu'elle fût enfant, je ne supposais pas que sa beauté deviendrait aussi éclatante... Mais nous ne connaissons ni son caractère, ni ses idées...

— Son caractère?... Il a toujours été charmant. Quelles peuvent être les idées d'une jeune fille de dix-neuf ans? Celles de ses parents.

— Je crois, moi, que le refus viendra d'elle-même.

Cette affirmation étonna et révolta les Laloil. S'ils vivaient simplement, ayant une petite fortune, ils se croyaient très supérieurs aux Gerbert. Quoique intelligents, ils subissaient l'influence d'une longue vie *au-dessus* de leur village, et d'ailleurs la différence qu'ils établissaient, entre leur situation de famille et la position des Gerbert, contenait un fond de vérité.

— Ce serait un excellent mariage pour Paula, reprit M. de Laloil; elle apportera la fortune que tu n'as pas, mais, nous, une position de famille assise.

Manuel secoua négativement la tête.

— M. Gerbert avoue une fortune de 800,000 francs, — il a beaucoup plus, je le sais! — et déclare à tout venant qu'il partagera avec sa fille. Croyez-vous donc que riche, belle, bien élevée, fille de parents honorables, elle sera difficile à marier?

— Cela dépend des partis qui se présenteront.

— Des partis! répéta Manuel. Il se présentera des partis plus brillants que nous, très probablement. C'est le malheur des gens retirés à la campagne, d'attacher une importance exagérée aux avantages de leur position; d'abord parce qu'ils n'ont pas assez de termes de comparaisons, croient trop aisément que le monde tourne autour d'eux, et enfin parce qu'ils sont entourés de subalternes.

— Tu ne nous avais jamais dit cela? répondit M. de Laloil, étonné.

— Il suffit de vingt-quatre heures pour beaucoup réfléchir et préciser ses impressions.

— Tu diras tout ce que tu voudras, mais je sais parfaitement bien que les Gerbert seraient enchantés du mariage. Encore une fois, Gerbert t'aime et t'apprécie énormément; enfin ils garderaient leur fille auprès d'eux.

— Cette dernière considération est le meilleur appoint de notre espoir, répliqua Manuel, qui partit sur ce dernier mot.

Devenu défiant de lui-même, Manuel, en plus, possédait un sens des réalités que n'avaient pas ses parents, et la beauté de Paula renversait ses jugements antérieurs sur sa position sociale, comparée à celle des Gerbert.

"En peine pour se marier! se disait-il en haussant les épaules. Qui ne voudrait épouser cette ravissante créature, même si sa fortune était bien moindre?"

Toutefois, il décida de mettre à profit l'intimité des deux familles pour voir souvent la jeune fille et prendre ensuite une décision.

Mlle Gerbert rentra chez elle après avoir jugé assommantes les conversations qu'elle avait subies. Aussi fut-elle agréablement surprise de trouver son oncle, qui les attendait et venait leur demander à dîner.

Par une réaction naturelle, après la contrainte de la journée, elle s'abandonna à la gaieté de son caractère, dirigea la conversation vers les sujets qui lui plaisaient et amusa M. Ceyrel par ses reparties spirituelles.

Elle l'entraîna ensuite dans le jardin, et lui dit:

— C'est une détente de causer avec vous, mon oncle! Quelles visites ennuyeuses!

— Cependant, tu as vu des gens intelligents.

— Alors, dit-elle en riant, ils avaient mis sous clé leur intelligence.

Puis, devinant la pensée de M. Ceyrel à l'expression sérieuse de sa bouche, elle reprit vivement:

— Croyez bien que je n'ai pas dit à mes parents que je m'étais assommée. Au contraire! J'ai eu l'air charmée de nos visites.

— Assommée! répéta-t-il; tu en verras d'autres! La vie n'est pas un amusement et Bossuet, lui aussi, disait qu'elle était assommante.

En Province

N.-D. DE LOURDES

La fête de Pâques s'est passée comme à l'ordinaire, bien que l'expansion des coeurs ait été légèrement gênée à l'extérieur par une température plutôt inclémente. A l'église, les cérémonies, les ornements, la décoration de l'autel appelaient la joie et nos chantres firent retentir avec un bel entrain les alleluias que la liturgie avait supprimés pendant le carême. Le "Kyrie" et quelques autres pièces en musique bien senties et bien interprétées mirent un peu de variété dans les chants de la fête. La fanfare prêta aussi son précieux concours pour en rehausser la solennité, en jouant entrée et sortie avec brio.

Cependant une note triste vint se joindre au concert des joies pascales. Notre cher curé, le Père Antoine, nous annonça ce jour-là son départ pour un voyage en France. Sans doute nous le reverrons à la fin de la saison; sans doute aussi il nous reviendra plein de cette santé qu'il va chercher au pays natal et nous nous en réjouissons, comme de toutes les joies qu'il va goûter près des siens après 15 ans d'absence; mais il n'en est pas moins vrai que cette annonce d'une nouvelle connue pourtant depuis longtemps nous a contristés.

Après nous avoir parlé du bienfait de la résurrection pour l'Eglise et pour nous, le Père Antoine nous annonça donc qu'il allait nous quitter et demanda à ses paroissiens de l'accompagner de leurs prières, promettant de son côté de conserver leur souvenir dans tous les sanctuaires où il irait prier. Des larmes mouillaient ses yeux, et il en fut ainsi de bien des personnes dans l'assemblée. Les jours qui suivirent, ce fut un défilé presque ininterrompu à la porte du presbytère. On aurait voulu lui dire tant de choses avant cette séparation!

Mentionnons, entre autres témoignages d'affection, une petite séance intime du Cercle Jeanne d'Arc, où on lui lut plusieurs adresses remplies de belles pensées et de sentiments délicats. M. le président du cercle lui dit toute la reconnaissance que cette petite société devait à son fondateur et organisateur, à son père plutôt, puisque c'est une famille. M. le Dr Galliot y alla d'une petite adresse au style alerte où il parla des liens qui devaient exister entre les Français de France et ceux du Canada, qu'ils soient "Français canadiens ou Canadiens français". A tous le Père Antoine sut répondre les choses qui convenaient, étant pénétré bien à l'avance de ces idées que lui-même a travaillé si activement à répandre. Puis on termina par quelques chansons et l'offrande d'un petit cadeau destiné à soulager un peu l'ennui d'un long voyage.

Notre harmonieuse fanfare voulut aussi lui offrir ses respectueux adieux et vint au presbytère exécuter un certain nombre de jolis morceaux.

Puis le jour arriva... Et jeudi, le 5, après de nouveaux adieux, plus touchants encore parce que plus près du départ, le Père Antoine monta dans le train qui partait pour... la France.

* * *

Nous avons aussi à annoncer quelques nouvelles, les unes tristes, les autres joyeuses. Parmi les premières, la maladie de M. Julien Fouasse, qui heureusement paraît se rétablir, et le départ de M. Duchesneau, notre estimé gérant à la Banque d'Hochelaga; parmi les secondes l'arrivée de M. Létourneau qui, dans le même poste, a déjà su conquérir nos sympathies, puis le mariage de M. Auguste Durand avec Mlle Irène Fouasse. Ceux-ci s'unissaient solennellement, mercredi dernier, le 14, pour donner à la paroisse un nouveau foyer. Espérons que la saison nous en réserve d'autres!

* * *

Nous avons eu, le dimanche 8, notre cinquième partie de cartes, dernière de la série. Ces parties ont été suivies avec intérêt par un nombre toujours croissant d'amateurs. Notre salle était bien remplie avec ses 31 tables de joueurs, tous attentifs et désireux du succès. Au vingtième tour, on arrêta le jeu pour distribuer les prix aux heureux gagnants. Ce furent, pour cette partie, M. Ulric Avanthay qui remporta le prix des hommes et Mlle Clémentine Monchamp celui des dames.

On distribua aussitôt après les prix de série. M. Noël Chaumeaux obtint le prix des hommes et Mme A. Galliot celui des dames. La lutte avait été chaude et intéressante. Nous félicitons les vainqueurs de la soirée et de la saison.

Notre inlassable orchestre joua des airs très écoutés; et M. Noël Chaumeaux, toujours réclamé dans nos soirées, exécuta deux chansons qu'une jeune et habile artiste, Mlle Jeanne Galliot, accompagnait au piano.

Après un succulent réveillon que des dames dévouées avaient préparé, le R. P. Augustin dit un mot de remerciement à tous et à chacun, puis on se sépara en se promettant bien de revenir en octobre.

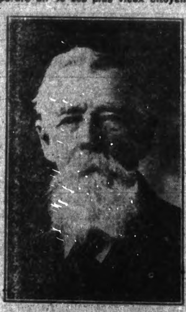
HERMANN.

STE-ANNE DES CHENES

Mercredi, le 4 avril, M. Arthur Tessier conduisait à l'autel Mlle Liane Tauffenbach. La mariée était ravissante dans sa jolie toilette de satin blanc. La cérémonie fut rehaussée de belle musique et de beaux chants dûs à la complaisance des demoiselles de la paroisse. Nos meilleurs voeux à l'heureux couple.

* * *

La paroisse de Sainte-Anne vient de perdre un de ses plus vieux citoyens



en la personne de M. Olivier Pelland, décédé chez son gendre, M. le maire John Finnigan, le 3 avril, à l'âge de 83 ans.

Le défunt naquit à Berthier, P.Q., le 27 février 1840 et vint s'établir à Sainte-Anne en 1890 et y demeura jusqu'à sa mort. Il laisse pour le pleurer, cinq fils et trois filles.

Les funérailles ont eu lieu jeudi le 5 avril à 9 h. 30, et de nombreux amis sont venus lui rendre un dernier devoir. Le R. P. Roberge, C.SS.R., officiait, assisté de M. l'abbé Moquin, curé de Sainte-Geneviève, comme diacre, et du R. P. Néron comme sous-diacre.

A toute la famille nous offrons nos plus sincères sympathies.

La famille Pelland remercie sincèrement ceux qui leur ont témoigné leur sympathie dans le deuil qui vient de l'atteindre en la personne de M. Olivier Pelland.

* * *

CONDOLEANCES

Proposé par le Conseiller Benoit, secondé par le Conseiller Duguay:

Que le conseil de la municipalité de Sainte-Anne présente ses sincères et respectueuses condoléances à M. et Mme J.-W. Finnigan, ainsi qu'aux membres de la famille Pelland à l'occasion du deuil qui les afflige dans la mort de M. Olivier Pelland, et que copie de cette résolution en soit envoyée.

SAINTE-AGATHE

Dimanche soir, le 8 avril, avait lieu dans notre salle paroissiale une soirée organisée par les Enfants de Marie. Un bon nombre de visiteurs des paroisses voisines vinrent prendre part à cette soirée qui fut un succès. On commença par une partie de cartes. Les prix furent remportés par Mlle Marie Calvez et M. Paul Aubry, tandis que Mlle Rose-Alice Toupin et M. Honoré Wery remportèrent les prix de consolation.

Après la partie de cartes, les demoiselles nous égayèrent par une comédie et diverses chansons, dont voici le programme:

Chanson: "Acte de foi": Miles Philomène Lemoine, Anna Toupin, Hélène Lemoine, Florence Dorge, Solange Nolin, Marie Calvez. Au piano: Mlle Ozina Lemoine.

"La cigale et la fourmie", comédie. Personnages: Angèle, Mlle Cécile Olivier; Charlotte, Mlle Jeannette Lapalisse; Sidonie, Mlle Flore Tessier.

"Halte bohémienne", chanson: Mlle Solange Nolin; au piano, Mlle Alma Comeault.

"Les épluchettes", chanson: Miles Cécile Olivier et Flore Tessier; au piano, Mlle Ozina Lemoine.

La soirée se termina par un discours de Monsieur le curé Rocan, dans lequel il remercia et félicita les Enfants de Marie. Ensuite on se sépara et tout le monde emporta un bon souvenir de cette soirée.

WILLOW BUNCH, SASK.

CLUB AGRICOLE

La base en est jetée. Une association d'éleveurs de chevaux belges vient de prendre naissance à Willow Bunch.

Est-ce bien à propos? Veuillez consulter les statistiques des diverses expositions provinciales, et faites-moi une liste des noms des exposants canadiens-français.

Quel en sera le résultat? Les fermiers de l'élément français ne prennent aucune part active à ces mêmes exhibitions. Et pourquoi? Parce qu'ils ne reçoivent aucun encouragement du gouvernement, que personne de leur nationalité, de leur mentalité, ne peut les comprendre, les représenter au département de l'agriculture et surveiller leurs intérêts.

Chers compatriotes, l'idée de la création d'un cercle d'éleveurs à Willow Bunch fut d'abord d'améliorer les chevaux croisés, et d'encourager l'élevage de chevaux pur sang belge dans le district. Mais après étude faite de la situation des nôtres au point de vue d'un travail zootechnique, nous avons cru bon de doter notre cercle d'attributions plus étendues, englobant le domaine des centres français des trois provinces-soeurs.

Notre population chevaline est susceptible d'une grande amélioration et cela par tout le pays.

Vieux temps, vieilles chansons; les petits bronchos ne sont plus de mode. On a beau vanter leur endurance et cacher leurs défauts, des commerçants impitoyables et même des fermiers refusent de les acheter.

Ce que l'on veut aujourd'hui, c'est un bon cheval de trait pesant de 1600 à 2,000 livres. Pourquoi ne pas satisfaire les exigences du marché?

A ce propos, je me rappelle les conseils de notre professeur de zootechnique: "Mes amis, si le marché vous demandait un poulain à cinq pattes, élevez donc un poulain à cinq pattes."

Son exemple était un peu original, mais que de vrai. Et ces cours d'écurie remplies de "poneys" sans valeur ne sont-elles pas une preuve tangible?

Voici maintenant le côté actif de notre organisation. Nous possédons un nombre de juments belges enregistrées issues de grands champions tels que "Paramount Flaswood" et de "Paramount Wolver", ancienne propriété de M. Geo. Rupp, Lampman, Sask., qui refusa la jolie somme de $3,000 pour le premier et vendit le second pour $1,140 à l'âge de trois ans. Ces mêmes juments ont pour grand-père le fameux champion du monde "Farceur" vendu à une vente à l'enchère pour $47,500.

Et comme noblesse oblige, le cercle a dû, pour continuer cette lignée quasi royale, faire l'acquisition du grand champion du Canada, "Pioneer Masterpiece", autre produit de la ferme "Pioneer Stock Farm", propriété de M. Geo. Rupp, qui vendit ce cheval pour $10,000 à l'âge de 2 ans.

Tous ceux qui voudraient se servir de ce cheval devront faire demande dès maintenant, et envoyer leurs juments à Verwood, Sask. Le service pour les juments enregistrées est évalué à $100 pour un poulain garanti, y compris un mois au pâturage et le rechargement à Verwood. Avis aux amateurs de bons chevaux.

Donc, chers amis, vous constatez par vous-même que nous opérons sur des bases solides. Nous avons choisi de préférence le cheval belge et pourquoi? Sa vigueur, son endurance, sa prolificité, son tempérament docile, son aptitude à l'engraissement, même sur les plus durs travaux, sa précocité, ne sont-ils pas autant de preuves irréfutables de sa valeur?

En un mot vous y trouverez un animal répondant exactement aux qualités requises par un vrai cheval de trait: une conformation ramassée, une marche rapide, de beaux membres sains, de l'uniformité de type et enfin du poids.

Ne sommes-nous pas justifiables de notre choix?

Chers compatriotes, c'est la première fois de ma vie que j'ai l'occasion de vous causer par la voix des journaux; et je compte bien sur votre indulgence pour me permettre d'y revenir. Mes prétentions en littérature ne sont pas celles d'un Louis Veuillot ni d'un Lamartine, loin de là; mais ce que je fais, c'est avec la meilleure volonté du monde, et avec l'intention d'être de quelque utilité à la classe agricole.

Nous sommes les premiers de votre race qui partons un mouvement de ce genre. De concert avec nous veuillez mettre l'épaule à la roue.

Seriez-vous à la recherche de sujet de l'espèce chevaline belge? Ecrivez-moi et je crois pouvoir satisfaire à vos demandes.

Auriez-vous besoin de quelques informations, d'une aide? Frappez à ma porte.

Gaston MARSAN,
Prés., Club Willow Bunch,
Little Woody, Sask.

SAINTE-ROSE-DU-LAC

Nos petites maîtresses nous sont revenues très enchantées de la convention. Elles nous ont rapporté les modes les plus récentes. L'une d'elles n'a pas voulu se faire prendre par l'inondation prédite avec la fonte de la neige. C'est très pratique, des bottes, hein!

* * *

La température est moins froide ces jours-ci, mais la neige ne semble pas vouloir disparaître. Les fermiers sont à se demander s'ils pourront ensemencer leurs terres avant le mois de juillet.

* * *

Le mariage de Mlle Lucienne Adam à M. J. Patry, de Saint-Vital, est annoncé pour le 18 courant. Nous leur souhaitons bonheur et prospérité.

* * *

M. J.-B. Lalonde est allé passer quelques jours en ville. Mlle Maria Trino l'a ait précédé.

* * *

Lilles Rhoda Tucker et Winnie Fitzmaurice, qui étaient en vacances dans leur famille, sont retournées à Brandon, où elles termineront leur cours d'école normale. Nous leur souhaitons de brillants succès.

* * *

Nous apprenons avec plaisir que le Dr Gosselin est en voie de guérison. Nous espérons qu'il nous reviendra bientôt complètement rétabli.

INES.



— Allez-vous me prêcher? s'écria Paula avec un effroi affecté.

— Je m'en garderai bien, dit-il avec une légère ironie, d'autant que je te crois récalcitrante à la gourmette. Cependant, m'est-il permis d'affirmer devant toi que le devoir est tout, le reste quantité négligeable?

— Je permets, mon oncle, je permets! mais j'ajoute: je suis jeune!

Ce mot laconique, d'une psychologie juste et complexe, fit [illegible] M. Ceyrel.

— Oui, jeune! jeune dans des conditions excellentes pour préparer un avenir heureux et raisonnable.

— [illegible], je ne me crois pas déraisonnable, répliqua Paula un peu blessée. Seulement, depuis dix-huit mois, mes idées se sont formées, mes goûts également. Ils diffèrent, je l'avoue, des goûts qu'autrefois je croyais avoir. Et puis j'arrive! je n'ai pas eu le temps d'organiser mes journées.

— C'est pourquoi les impressions premières ne sont pas les réelles.

Mais il voyait nettement que le rayon visuel de Paula avait entièrement changé et que, par [illegible], il devenait très difficile à la jeune fille d'organiser son existence.

— Je crains, dit-elle, que vous [illegible] n'ayez une conception beaucoup trop spéciale de [illegible]

— Me voici attaqué en bonne [illegible], répondit-il en riant. [illegible] la vie est simple [illegible] ... Tu ne [illegible] pas je suppose, que [illegible] une conception différente?

— Bah! acheminement! Je la crois, moi, belle, bonne! et je pense que le chemin est parsemé d'aimables fantaisies.

— Moi aussi, dit-il en appuyant les mots, je la crois belle et bonne! En ce qui concerne la fantaisie, ma chère nièce, je suis d'avis qu'on ne l'écarte pas de l'existence des jeunes. J'aime saint François de Sales quand, avec son bon sens imperturbable, il morigénait sainte Chantal parce qu'elle refusait un collet à sa fille. De sorte que, si jamais je puis te donner un élégant collet, sous une forme ou sous une autre, je le ferai tout de suite.

— Vous êtes charmant, mon oncle! Donnez-moi seulement un peu de votre temps pour causer.

"Ma chère Odile, écrivait-elle le soir. J'ai revu avec plaisir ma maison, mon chez-moi, dont je parlais, disiez-vous, éloquemment. Il est plein de souvenirs qui m'appartiennent, et de souvenirs plus anciens que je m'approprie. C'est un cadre simple et attachant qui s'harmonise si bien avec mes parents! Je serai heureuse quand vous les connaîtrez; vous les aimerez! il est impossible, ce me semble, de les connaître sans les aimer; si simples, si cordiaux, si bien eux-mêmes sans chercher à copier les autres!

"Mais, mon Dieu, que j'ai donc crainte de ne pas les rendre complètement heureux! Vous me comprendrez quand je vous dirai que mes joies sont mélangées de déceptions, de vides aussi, et qu'il me faudra dissimuler bon nombre d'impressions. Or, dissimuler n'est pas facile avec des esprits clairvoyants...

"Ici, les intelligences ont tourné sur elles-mêmes, ce qui est fort naturel puisque les mêmes faits, se renouvelant chaque jour, chaque année, prennent dans chaque existence une importance non pas relative mais absolue. Ces intelligences se sont développées dans un sens que j'apprécie, mais qui me déroute, parce que mes facultés ont suivi, jusqu'ici, un chemin très différent. Tout s'arrangera, je pense, et se revêtira d'une autre couleur quand j'aurai pris mes habitudes.

"Mon oncle m'aidera; vous le connaissiez de réputation avant que je vous eusse parlé de lui, mais il arrive que je le vois maintenant, comme toutes choses, sous un jour plus clair que par le passé. J'étais trop jeune pour apprécier l'étendue de son savoir, la finesse de son ironie, la hauteur de ses pensées et la bonté de son coeur. J'aurais voulu que vous fussiez avec nous lorsque, il y a quatre jours, on l'a expulsé de son presbytère; j'espère que son air aura frappé, impressionné les exécuteurs de ces basses oeuvres.

"Mon oncle se tient à quatre, je crois, pour ne pas prendre en main "la petite Paula" et la conduire, proportions gardées, sur les sommets d'où il domine les événements. C'est beaucoup d'avoir comme oncle et ami un homme dont l'esprit est large et la sainteté grande...

"Etes-vous installée à Sainte-Luce? Je dois vous dire que mes parents ne consentiront pas à m'y voir aller. Ils considèrent que la différence d'habitude et de monde serait pour moi un danger. J'ignore pourquoi, car jamais je n'ai désiré une position plus élevée que la mienne, jamais regardé une herse sans penser avec émotion que, sans les travaux, sans l'épargne de mes ascendants, j'habiterais une chaumière et conduirais mes troupeaux aux champs. Il se dégage du rapprochement de ma situation actuelle, avec celle qui eût été la mienne cinquante ans plus tôt, je ne sais quelle saveur qui me charme infiniment.

"Mais si je ne vais pas jusqu'à vous, vous viendrez me voir, n'est-ce pas? En attendant, nous correspondrons; notre chère amitié peut exister à distance. Je vous embrasse, ma chère Odile. — Paula."

Mlle de Sainte-Luce, lui envoya une lettre très affectueuse, terminée par ces mots:

"Je m'arrangerai de façon à vous voir et à vous avoir, ma jolie Paula. A bientôt!"

Paula lut ce dernier passage à sa mère, qui répondit tranquillement:

— Elle sera la bienvenue ici, mais je ne permettrai jamais que tu ailles chez des gens qui te recevraient par condescendance, et qui vivent sur le pied de cinq à six mille francs de rente.

— Moi-même, je n'accepterais jamais aucune condescendance de personne! dit Paula en rougissant. Odile est mon amie, voilà tout! Leur luxe? Si vous saviez combien il m'est indifférent! Accepter l'invitation d'Odile m'aurait plu, uniquement à cause de notre amitié.

— N'en parlons plus.

Un peu froissée, Paula n'avait nullement l'intention d'insister; elle monta chez elle pour s'habiller et aller déjeuner chez les Laloil.

Placée près de Manuel, elle causa beaucoup avec lui et dut convenir qu'il n'était ni sot, ni ignorant. Derrière une conversation nécessairement superficielle, un mot, un aperçu indiquait un homme instruit qui se donnait la peine de penser et d'apprécier par lui-même.

Cette journée fut décisive pour les sentiments de Manuel de Laloil; déjà amoureux inconsciemment, il le devint à bon escient.

Une des séductions de la jeune fille, c'était, quoique se sachant très jolie, de n'avoir jamais l'air d'y penser, d'être intelligente sans se soucier de le montrer, cultivée sans songer un instant à s'en prévaloir pour briller et, en même temps, d'être suffisamment coquette pour désirer plaire.

— Quelle est donc cette délicieuse personne? demanda après le déjeuner, à M. Gerbert, un jeune médecin nouvellement arrivé dans le pays.

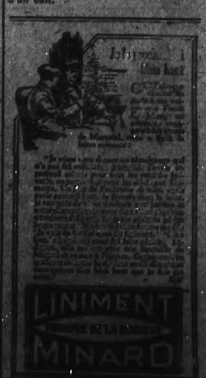
— C'est ma fille! répondit M. Gerbert avec ravissement.

— Oh! pardon...

— Il n'y a aucun mal! répondit M. Gerbert en riant.

(A suivre)

Quelles sont les personnes qui seraient bien contentes d'être borgnes? — Les aveugles, car ils y verraient d'un oeil.



CHRONIQUE DE SAINT-BONIFACE

UN APPEL AUX AMIS DU PAUVRE

En faveur des orphelines, des vieillards et des infirmés de l'Hospice Youville de Saint-Boniface

Qu'on nous permette de présenter à nos généreux lecteurs une nouvelle requête en faveur de nos orphelines et de nos vieillards, qui sont à la charge dévouée de nos infatigables Soeurs de la Charité.

La lettre que voici suffit pour nous rappeler que là se trouve une des principales oeuvres que nous ayons à soutenir. C'est donc entendu: que le riche ouvre large sa bourse, que le moins fortuné y aille de son obole, si modeste soit-elle. La récompense méritée naîtra de cette charité.



Aux amis du pauvre et de l'orphelin,

Depuis sa fondation, en 1844, par quatre Soeurs de la Charité, dites Soeurs Grises de Montréal, qui sacrifièrent tout: famille, patrie et maison-mère, pour venir aider à l'évangélisation des peuplades incultes et alors païennes du Nord-Ouest, cet orphelinat et cet hospice ont recueilli plus de 9,000 enfants et 2,350 vieillards. L'an dernier, 260,850 repas furent donnés; mais ce pain de l'indigent nous ne pouvons bien souvent le distribuer qu'après l'avoir mendié nous-mêmes; en ce moment, c'est à vous que nous le demandons avec confiance. Donnez une aumône selon vos moyens, et vous contribuerez à faire connaître et aimer le bon Dieu; car ce n'est pas seulement les secours corporels que nous cherchons à procurer à nos chers protégés, mais c'est surtout en vue du bien des âmes que nous désirons en recevoir le plus grand nombre possible.

O vous qui avez le désir de travailler à faire connaître et aimer le bon Dieu, associez-vous à notre oeuvre en faisant même quelques sacrifices. Le Christ, dans la personne de ses membres indigents, reçoit Lui-même votre aumône; il la changera en pièces d'or, qui vous achèteront le paradis, promis surtout à la charité.

En retour de votre aumône, vous aurez part aux messes entendues, communions, rosaires, et à toutes les bonnes oeuvres de la communauté et de nos pauvres.

Vos toutes dévouées et reconnaissantes en Notre-Seigneur,

Les Soeurs de la Charité
(Soeurs Grises).

P.S.—Prière d'envoyer vos offrandes par mandat-poste, chèque ou timbres. Il est préférable de faire enregistrer la lettre, quand l'argent en espèces est inclus.

* * *

"L'AUMONE DU RICHE AU MALHEUREUX EST UNE SOURCE DE BONHEUR"

Un pain, 10 sous (12 pour $1.00); un repas, 25 sous; une journée d'entretien, $1.00.

Combien? ....

Nom ....

Adresse ....

Veuillez intéresser vos amis à cette bonne oeuvre

TIRAGE

Résultat du tirage organisé par les Enfants de Marie de l'Immaculée Conception de Montréal, au profit du collège de Saint-Boniface. Numéros gagnants:

Le radio (No 4603), N. Décost, 619, rue Visitation, Montréal.

La montre en or (No 8963), A. Deguire, Côte-des-Neiges, Montréal.

Le portrait du R. P. Aimé Proulx, S.J., curé de l'Immaculée Conception (No 13683), J.-M. Tremblay, 3, rue Delaware, Glens Falls, N.Y.

Le coussin peint à l'huile (No 17568), Dr Ernest Charron, 144, rue St-Denis, Montral.

ACQUITTE

René Fris, accusé d'assaut sur une famille de Bedford, a été acquitté, mercredi dernier, devant Son Honneur le Juge Stubbs, à Winnipeg; le juge a tourné les tables et a déclaré que les véritables assaillants étaient les accusateurs eux-mêmes. M. Fris a été défendu par M. Alexandre Bernier, le criminaliste canadien-français bien connu.

REMERCIEMENTS

MM. Zénophile et J.-B. Poirier et leurs familles offrent leurs sincères remerciements aux Dames de Sainte-Anne et aux parents et amis qui ont bien voulu leur témoigner de la sympathie dans le deuil qu'ils viennent d'éprouver.

LES AFFAIRES MUNICIPALES

SEANCE DU CONSEIL DU 9 AVRIL

Cette séance fut presque entièrement occupée par l'examen des allégations portées au conseil par une lettre de l'ancien agent de police J.-W. Brune, adressée à la municipalité, et dans laquelle il accusait le chef de police Thomas Gagnon d'avoir commis une infraction à la loi de tempérance. Pour rétablir le fait, il faut remonter à la nuit de Noël où, dans chaque famille, il est de bonne tradition de passer la veillée en se livrant à des jeux agrémentés par quelques bonnes pipes et gourmandises diverses. C'est ainsi que cela se passa à Norwood, le 24 décembre 1922, au poste d'incendie No 2. Des pompiers et des agents de police étaient réunis auprès du chef Thomas Gagnon; on conversait, on riait et on fumait de bons cigares, quand le chef, jetant un regard sympathique et discret autour du cercle qui l'environnait, et pensant qu'en somme, pour fêter et arroser la venue du Messie, ce n'était pas commettre un délit appréciable que d'y ajouter, pour 12 personnes, un tout petit flacon de whiskey, mit son idée à exécution et l'envoya chercher par son agent dénonciateur.

Voilà, dans toute sa simplicité, l'historique de l'affaire qui fut, dans cette séance, entre nos édiles et le maire, l'objet d'une chaude discussion. Le maire, M. R.-J. Swain, n'était ni plus ni moins que partisan d'une suspension, et, pour donner plus d'intensité à son idée de répression, il céda le fauteuil de la présidence à l'échevin Taylor pour pouvoir présenter lui-même au conseil, et les discuter, les allégations de l'ancien agent, J.-W. Brune.

L'affaire fut plutôt tournée en ridicule et l'échevin Dowse, trouvant qu'on s'était assez occupé, jusqu'à maintenant, de ces démissions qui avaient amené tous ces troubles dit qu'il fallait en finir. L'échevin McFadyen, plus sévère et plus sarcastique encore, flétrit, à son tour, en termes énergiques, l'acte de délation commis contre le chef Thomas Gagnon et tout le conseil, y compris l'échevin Taylor revenu à son siège, envoya, à l'unanimité, la pièce d'accusation au panier.

Pendant le cours des débats il fut demandé à l'échevin J.-B.-T. Hébert pourquoi, lors de la dernière réunion du conseil, il avait renvoyé la communication de l'ancien constable J.-W. Brune au comité de police. Le président du comité d'organisation répondit qu'il l'avait fait parce qu'il considérait le dit comité plutôt comme une commission secrète, et qu'il pensait que c'était le cas de s'en servir dans la circonstance.

La lettre du comité du port de Winnipeg, adressée au conseil, concernant la disparition des piles du vieux pont Broadway, a obtenu pour réponse que la ville de Saint-Boniface n'avait plus de fonds à affecter, pour le moment, à cet endroit de la rivière.

Le comité des finances de la ville autorise M. de Moissac, notre nouveau trésorier, à continuer ses fonctions comme secrétaire de l'Association des Municipalités de Winnipeg, en temps que cela ne le gênera pas dans l'accomplissement de ses devoirs vis-à-vis de la mairie de Saint-Boniface.

Une commission composée du maire Swain, des échevins T.-H. Wilson et J.-B.-T. Hébert, du secrétaire de mairie E. Gagnon et du trésorier H.-D. de Moissac, a été nommée pour représenter la cité de Saint-Boniface à la réunion donnée, au parlement, dans la chambre du parti ouvrier, où l'impôt sur le revenu et la part demandée par le gouvernement aux différentes municipalités de la province ont été discutés.

A la demande de l'échevin Wilson, le conseil décide qu'on devra ériger, le plus tôt possible, une échelle de sauvetage au bloc Norwood, au coin de l'avenue Taché et de la rue Marion.

Une demande pour suppression d'impôt d'une maison qui doit disparaître dans quelques jours, à la fonte des neiges, a été tranchée par l'échevin Hébert qui dit que si la première année de sa construction, un immeuble ne paie pas de contributions, il doit être maintenu au rôle de taxes la dernière année de son existence.

Messieurs les experts comptables J.-D. Reid et Gray ont déposé leur rapport sur la vérification des livres de la ville. Ce rapport contenant 24 pages et plusieurs annexes, a été renvoyé pour être examiné, au vendredi suivant, à une réunion spéciale du conseil, et y être lue publiquement. On se rappelle que cet examen de la comptabilité, qui mit le feu aux poudres, avait été demandé par l'échevin Hébert nommé, depuis et quelque temps après, président du comité d'organisation.

Les salaires payés par la ville de Saint-Boniface à ses employés, d'après le plan d'organisation, constitue la somme de $47,000 par année. Le chef de police touche $170 avec logement; le sergent $160; huit agents à $125 et un greffier à $110.

Aux postes d'incendie, le chef des pompiers W. Thompson reçoit $145 et son logement; les capitaines du No 1 et du No 2 sont payés $135; douze pompiers touchent $120 chacun et cinq autres $110. On sait que notre équipement d'incendie s'est renforcé, récemment, d'une pompe éprouvée avec succès. Cette pompe a coûté $14,250.

Les obligations contractées par la ville pour frais de réparations de trottoirs, exécutées depuis l'année 1920 et qui constituent la respectable somme d'environ $52,000, ont été offertes, à la demande de l'échevin J.-B.-T. Hébert, à la caisse du fonds d'amortissement de la ville à titre d'acompte sur ses dettes.

ASSEMBLEE SPECIALE DU 13 AVRIL

Dans cette réunion, le conseil municipal commence par la lecture du rapport déposé, à la séance précédente, par MM. les auditeurs J.-D. Reid et William Gray sur la vérification des livres de la ville. Cette lecture faite publiquement est accompagnée de diverses explications préliminaires données à la demande des échevins. La suite de la discussion sera reprise à la prochaine assemblée fixée au mardi 17 avril.

Cette discussion s'étendra sur les licences, la cour de police, les taxes en retard de 1917 à 1921, les impositions sur le *Greater Winnipeg Water District*, celles du C.P.R. et du C.N.R., les arrérages en contestations, les différences entre les paiements effectués et les inscriptions aux rôles des taxes, les installations d'égoûts et ouvertures de rues, les boulevards, etc., etc.

En ce qui concerne les registres endommagés ou disparus du bureau du trésorier, M. Reid dit qu'il a été impossible de donner un rapport tout à fait exact à cause du nombre important de feuillets enlevés ou détruits par le feu et à cause, surtout, de la méthode très élastique employée dans le total des additions pour couvrir des dépenses exagérées. M. Reid, parmi les cas les plus caractéristiques de cette nature, cite un chèque de $3,991.66, ayant trait à la succession Sénécal, qui n'avait pas été inscrit, et qui, dans le procès intenté à l'ancien trésorier, pour détournements de fonds au préjudice de la ville, constitua une des charges les plus accablantes pour Dussault.

Messieurs les auditeurs Reid et Gray, dans leur rapport, condamnent sévèrement la méthode de comptabilité anciennement employée et renouvellent au conseil l'assurance qu'ils ont opéré pour le mieux, déclarant leur tâche terminée.

Tarif et règlement dans le plombage et le chauffage

Nous sommes informés qu'un comité choisi parmi les plombiers licenciés de Winnipeg et de Saint-Boniface est en voie de formation pour l'élaboration d'un règlement susceptible de tenir les tarifs à un prix rémunérateur, ce qui veut dire clairement que les frais d'installation vont être augmentés.

Pour contrebalancer l'influence de ce comité, où les professionnels de St-Boniface auront toujours la minorité et, suivant l'avis même de notre inspecteur de la plomberie et du chauffage qui est satisfait du règlement actuel, nonobstant quelques amendements additionnels qui ne doivent pas changer sensiblement, les frais d'installation d'appareils, la formation d'un autre comité composé de MM. les échevins Wilson, Holden et Daoust et de deux délégués choisis et nommés par les plombiers, licenciés eux-mêmes, a aussi été projetée.

Pour le moment, les choses en sont là. Nous tiendrons nos lecteurs au courant.

CONCERT SACRE

La reprise du concert sacré à la cathédrale, dimanche dernier, confirme notre conviction que la Chorale suit une marche ascentionnelle. Les deux choeurs d'*Athalie* et les copieux extraits de *Rédemption* ont été enlevés d'une belle allure, avec plus d'assurance peut-être que la première fois; les sonorités semblaient plus pleines. Les choristes y allaient largement, avec l'impression bien nette que le public était avec eux. C'était le cas. Tous étaient libérés de cette crainte de mal faire qui s'attache à vous quand vous affrontez un auditoire pour la première fois.

Les solistes ont été à la hauteur; nous n'avons que des félicitations à leur offrir et à leur exprimer et le souhait de les entendre encore à la prochaine audition annuelle de notre Chorale.

M. Hélie a rendu à souhait la belle Invocation du *Cid*, et, en rappel, l'*Hosanna*, de Granier; des applaudissements chaleureux et prolongés ont prouvé combien fut appréciée son interprétation de ces deux pièces.

Des applaudissements non moins enthousiastes ont accueilli les deux solos d'orgues de notre organiste, M. Georges Dorval, qui a rendu avec l'éclat voulu la *Marche nuptiale*, de Latombelle, et la célèbre *Toccate* de Widor; l'auditoire a vivement regretté que M. Dorval se dérobât aux honneurs du rappel.

Rendons encore une fois justice à M. Hélie d'avoir édifié une oeuvre dont nous sommes fiers. Que les membres de la Chorale continuent leur confiance à leur directeur et cette organisation réalisera les belles promesses qu'elle nous donne, et dans un avenir peu éloigné.

"LA BARRIERE"

La date la plus importante peut-être de l'histoire du Manitoba et de tout l'Ouest, celle du 1er novembre 1869, alors que le lieutenant-gouverneur (que le gouvernement canadien croyait pouvoir imposer à l'ancien établissement de la Rivière-Rouge sans faire à la population de celui-ci la politesse élémentaire de la consulter), se vit arrêté par Louis Riel et ses hommes à la rivière Salle, près de Saint-Norbert; cette date mémorable va être célébrée de façon toute particulière par l'Union Nationale Métisse Saint-Joseph, — la plus vieille organisation du pays, — par une grande soirée de paniers dans la salle de l'Ecole Normale de Saint-Boniface, samedi soir, le 21 du courant.

L'Union doit faire ériger au lieu même où se passa ce fait historique, baptisé du nom lyrique de "La Barrière", une croix monumentale en granit sur le socle de laquelle se liront ces paroles destinées à perpétuer le souvenir de ce fait historique dans la mémoire des générations à venir: "Ici, le 1er novembre 1869, grâce à l'intervention opportune et énergique des Métis, durent rebrousser chemin les représentants envoyés par le gouvernement canadien pour prendre possession de la province, avant que le transfert ne fût effectué. Ce fut cet acte qui assura à l'Ouest ses libertés."

Rien n'a été épargné pour donner à cette célébration ce cachet tout particulier qu'un tel événement suggère, comme le prouve, d'ailleurs, le programme de la fête que voici:

SOIREE DE PANIERS

au profit du monument de St-Norbert
Souvenir de "La Barrière"

Sous les auspices distinguées de: Lady Dubuc, Mme Prendergast, Mme Prud'homme, Mme P.-A. Talbot, Mme Jean Bourgouin, Mme Joseph Bernier, Mme Horace Chevrier, Mme J.-Ernest Cyr, Mme Antoine Gauvin, Mme Roger Goulet, Mme Ernest Lévêque, Mme Alexandre Larivière.

Allocution par le président, M. Samuel Nault.

Enchère des paniers, M. Horace Chevrier.

Enchère des bonbonnières, M. Roger Goulet.

Orchestre.

Choeur: "Pipandor", Directeur, M. M. Benoit.

Chanson, Mlle Marie Benoit.

Goûter.

Chanson, M. Georges Bétournay.

Quadrille: Réminiscences de 1869.

Sorbets et glaces.

N.B.—Les demoiselles sont respectueusement invitées à préparer des paniers et les dames des bonbonnières (sucre à la crème, etc.), lesquels seront mis aux enchères. Ceux ou celles qui n'auront pas de paniers ou de bonbonnières devront verser une légère contribution d'admission. Pour plus amples renseignements, s'adresser à M. Samuel Nault, tél. A9054, ou N1926, après 6 heures p.m.

HEURES DES OFFICES RELIGIEUX A L'EGLISE DU SACRE-COEUR DE WINNIPEG

Coin des rues Lydia et Bannatyne. L'église paroissiale de toute personne de langue française de la ville de Winnipeg. Téléphone A 3870.

R. P. A. Normandin, O.M.I. curé, R. P. Pilon, O. M. I., vicaire.

Messes: le dimanche: 7 h. 30 et 9 h. Grand'messe à 10.55 h. Office du soir: Vêpres à 7 h. 30. Messes sur semaine: 6 h. 45 et 8 h. 30.





Elevage des veaux

Pour avoir de bonnes vaches laitières il faut commencer par élever de bons veaux. Le jeune animal en particulier a besoin d'une attention spéciale, car c'est dans le jeune âge que se façonne le bon ou le mauvais animal. Un jeune veau rabougri par manque de soin ou de bonne nourriture fera, en général, un animal peu profitable même descendant de bons troupeaux.

Le soin du veau doit commencer avant sa naissance. Si la vache qui doit donner veau est maigre, faible, ou donne du lait jusqu'au vêlage, elle donnera en général un veau faible et difficile à élever. Il est donc très important que la vache qui doit donner veau reçoive des nourritures succulentes afin qu'elle soit forte et en bonne santé à l'époque du vêlage.

ALIMENTATION — Le jeune veau a un estomac relativement peu développé, et il faut se garder de le surcharger de nourriture. Pour les deux premières semaines on donne de 8 à 10 livres de lait par jour et il est préférable de diviser cette ration en trois ou quatre repas. Le lait doit être doux et toujours à la même température de 90 à 100 degrés F. ou tiède.

Pour la quantité, une bonne règle à suivre c'est de donner une livre de lait pour chaque huit livres du poids vif du veau ou suivre la règle suivante:

Première et deuxième semaines, 8 à 10 livres par jour; troisième et quatrième semaines, 10 à 12 livres par jour; cinquième et sixième semaines, 12 à 14 livres par jour; septième et huitième semaines, 14 à 16 livres par jour. Il n'est pas nécessaire de dépasser 20 livres par jour en aucun temps.

Il est essentiel que le veau reçoive le premier lait de sa mère; ce lait est laxatif, très digestible et nourrissant.

Si le veau est faible ou que la vache ait de l'inflammation au pis, il vaut mieux laisser téter le veau pendant les trois ou quatre premiers jours, mais si les deux sont dans un état normal, il est préférable d'enlever de suite le veau à sa mère: il sera plus facile de l'habituer à boire à la chaudière.

Le veau doit recevoir du lait chaud (entier) pendant les trois ou quatre premières semaines au moins. Ensuite on commence à remplacer une partie du lait entier par un peu de lait écrémé. Il faut prendre au moins une semaine pour faire le changement du lait entier au lait complètement écrémé.

Pour remplacer la matière grasse du lait écrémé, on ajoute à chaque repas et pour chacun des veaux deux cuillerées à table de fleur de graine de lin qui doit être bouillie 15 à 20 minutes auparavant.

Si on n'a pas suffisamment de lait pour le nombre de veaux qu'on élève, on peut remplacer le lait en grande partie par les substituts suivants:

MELANGE No 1 — Fleur de blé commune, 16 livres; fleur de graine de lin, 33 livres; tourteaux de lin, 50 livres; sel ordinaire, ½ livre.

MELANGE No 2 — Fleur d'avoine roulée, 48 livres; fleur de graine de lin, 5 livres; gru, 15 livres; tourteaux de lin, 10 livres; fleur de sang, 1½ livre; sel ordinaire, ½ livre.

On emploie une livre d'un de ces mélanges pour faire un gallon de gruau qui doit être délayé premièrement avec un peu d'eau froide; ensuite on ajoute assez d'eau bouillante pour faire un gallon de gruau. Ce gruau doit être servi dans les mêmes proportions que le lait et toujours en y ajoutant au moins ¼ à 1-3 de lait entier ou écrémé. Lorsque les veaux ont trois semaines on commence à leur donner un peu de bon foin [illegible] de luzerne [illegible] quantité d'avoine ronde [illegible]

A l'âge de cinq ou six semaines on remplace l'avoine ronde par de la moulée d'avoine et du son en parties égales ou les mélanges suivants:

MELANGE No 1 — Moulée d'avoine [illegible] moulée d'orge, 1 partie [illegible] tourteaux de lin [illegible]

MELANGE No 2 — Moulée d'avoine [illegible] parties; moulée d'orge, 1 partie; tourteaux de lin, 1 partie.

On peut donner à peu près tout le grain que le veau peut manger, mais pas plus. On commence, en général, par ½ de livre par jour et on augmente graduellement jusqu'à ce que le veau reçoive 2 à 3 livres de grain par jour à l'âge de cinq ou six mois. On doit aussi ajouter à ce grain un peu de sel et du charbon de bois et donner de l'eau claire régulièrement.

Autant que possible les repas doivent être donnés à des heures régulières et tout changement dans la nourriture doit être fait graduellement.

Les jeunes veaux ne doivent jamais être exposés au soleil ardent et aux mouches durant les grandes chaleurs de l'été. Il vaut mieux les laisser dans les loges un peu sombres pour éviter les mouches et ne les laisser sortir que durant la nuit pour prendre de l'exercice.

Les veaux nés à l'automne peuvent être mis au pâturage au printemps, mais ce pâturage doit être un bon pâturage de luzerne ou de grains verts dans lequel il doit y avoir un abri et de l'ombre. Bien qu'on puisse cesser la ration de lait à cet âge, on doit continuer la ration de grain pendant tout l'été.

Il est important de soigner les veaux dans des vaisseaux propres, de les tenir sèchement, dans un endroit bien ventilé et éclairé, et de ne pas les exposer aux courants d'air froid.

La "diarrhée commune" chez les veaux provient, en général, de ce qu'on leur donne une trop grande quantité de lait en un seul repas, tantôt du lait doux, tantôt du lait sur ou froid, qu'on leur sert leurs aliments dans des vaisseaux sales ou surs, ou qu'on tient les veaux dans un endroit humide, obscur et froid, ou encore qu'ils sont trop tassés.

REMEDE CONTRE LA DIARRHEE — Réduire la nourriture; la supprimer même complètement pendant 12 heures et dans un cas grave donner une cuillerée à table d'huile de castor, et ne soigner que du lait chaud en petite quantité, auquel on ajoute un peu de fleur grillée, et donner un oeuf cru toutes les trois heures et tenir le veau dans un endroit chaud et propre.

AUTRE REMEDE — Mélanger ⅛ once de formaline dans une chopine d'eau et donner deux cuillerées à table de liquide dans une chopine de lait chaud trois ou quatre fois par jour.

I. VILLENEUVE,
Instructeur agricole,
Ministère de l'agriculture.

L'industrie laitière

Depuis longtemps on produit du lait en certains endroits du Manitoba, mais on ne peut dire que nous avons fait de l'industrie laitière. L'industrie consiste à transformer une matière première en des sous-produits qui rapportent des revenus plus forts qu'on pourrait en faire en vendant la matière première.

Autrefois, dans la province de Québec, on produisait du grain qu'on vendait en nature. Vers 1870 des conférenciers vinrent dire aux cultivateurs que s'ils voulaient améliorer leur condition ils devaient pratiquer de l'industrie agricole, transformer leur matière première en viande de boeuf et porc, en lait et ses sous-produits, le beurre et le fromage. Les vieux fermiers manitobains savent quels changements ont été faits par cette industrie.

Dans notre province, je ne suis pas le seul à croire que nos fermiers doivent se faire de plus en plus industrieux. Une ferme doit produire des grains: du blé, MAIS PAS TROP EN ABONDANCE, de l'avoine, de l'orge, des foins de luzerne, de trèfle d'odeur, des fourrages à ensilage, et notre fermier industrieux devra lui aussi transformer toute sa récolte en sous-produits qui le paieront doublement. Vendre du lait c'était un commencement d'industrie. Le vendre comme nous le faisions ces années [illegible] jusqu'à $3.00 le cent livres, c'était faire [illegible] MAIS CE TEMPS EST [illegible] Nous produisons du lait sur presque [illegible] nos fermes. On ne peut pas s'attendre de vendre notre matière PRESQUE PREMIERE aux commerçants de lait de Winnipeg. Je crois même que ce serait cause de retard dans le succès de nos fermes. L'abondance de lait ferait que ces commerçants joueraient le cultivateur, comme ils en ont d'ailleurs donné une [illegible], avec leur moyenne, d'octobre à la fin de mars, — puis les surplus, puis les qualités de lait, A, B, C, qu'ils paient différents prix, puis enfin finissent par le mélanger pour le vendre sans distinction. Tout cela nous fait comprendre que la vente du lait est à peu près finie. Je crois que c'est tant mieux pour le cultivateur.

Vous vendez votre lait, par conséquent vous ne pouvez pas élever de génisses qui vous feront de bonnes vaches à lait. Ceci nous est répété chaque fois que nous rencontrons un connaisseur d'industrie laitière. D'ailleurs, tous nos fermiers qui ont vendu leur lait sont unanimes à nous dire que sans lait ils ont élevé de pauvres vaches à lait.

Les éleveurs de porcs ne font pas d'argent; et pourquoi? C'est que, vendant leur lait, ils soignent tout l'été au grain des petits porcs qui ne sont pas prêts pour le marché d'automne. On les hiverne pour les vendre au printemps. On a bon prix, dit-on. Oui; $18 à $20 cette année. Mais avez-vous calculé que chaque bête vous coûte en grain à peu près ce montant-là? Où est le bénéfice? On a vendu notre grain à nos cochons, dites-vous. C'est vrai; mais si vous aviez placé les petits porcelets avec leurs mères dans un tout petit champ de luzerne ou tout autre champ de verdure, utilisant aussi votre lait écrémé ou lait de fromage pasteurisé, vous auriez vendu vos cochons, l'automne dernier, et ils vous auraient donné un bénéfice d'une douzaine de piastres par tête et le grain dépensé inutilement pendant l'hiver vous aurait donné un autre surplus. Sans compter qu'en vendant votre lait vous êtes toujours à la merci du premier venu pour vous procurer votre beurre. C'est un item de 200 à 300 livres par année à 35, 40 et 50 sous la livre.

Si vous voulez vous procurer du fromage, vous le payez 40 à 50 sous la livre. En somme, si vous comptez tout, vous conviendrez que vous êtes perdant en vendant la matière première et que vous auriez tout à gagner à faire de l'industrie laitière.

Chaque localité devrait avoir sa beurrerie ou sa fromagerie, ou, encore mieux, les deux combinées ensemble. Vous auriez alors tout le revenu de votre lait.

N.-C. JUTRAS, ptre.

Le Marché

LE 14 AVRIL

Bouvillons—	
Excellents	$6.25—$6.50
Bons	$4.75—$5.75
Moyens	$4.25—$4.50
Ordinaires	$3.75—$4.00
Bouvillons engraissés—	
De choix	$5.25—$5.50
Ecas 0	$4.00—$5.00
Bouvillons à engraisser—	
De choix	$4.00—$4.75
Bons	$2.75—$3.75
Boeufs de travail—	
Bons	$3.00—$4.00
Moyens	$2.50—$2.75
Ordinaires	$1.50—$2.00
Taureaux—	
De choix	$2.50—$3.00
Bons	$1.75—$2.00
Taures de boucherie—	
De choix	$5.25—$5.75
Bonnes	$4.00—$5.00
Taures à engraisser—	
De choix	$3.50—$3.75
Bonnes	$2.50—$3.25
De choix	$3.50—$4.00
Bonnes	$2.75—$3.25
Veaux—	
De choix	$8.00—$10.00
Ordinaires	$2.00—$5.00
Bons	$6.00—$7.50
Vaches de boucherie—	
De choix	$4.25—$4.50
Bonnes	$3.25—$4.00
Ordinaires	$2.75—$3.00
Pour conserves	$1.50—$2.50
Moutons—	
Bons	$6.00—$8.00
Ordinaires	$3.00—$5.00
Agneaux	$10.00—$12.50
Ordinaires	$7.00—$9.00
Porcs—	
D'après la nouvelle classification du gouvernement fédéral	
Bacon de choix	$10.61½
Porc épais	$9.65
Lourds	$8.65
Très lourds	$7.65
Porc d'étal	$9.15
Légers	$9.15
Inférieurs	$5.65
Truies No 1	$7.65
Truies No 2	$6.65
Verrat	$4.50

PRODUITS

Note. — Comme le Winnipeg Produce Exchange a cessé de fonctionner nous donnerons les prix du beurre et des oeufs tels que fournis par les courtiers (brokers). Ces prix seront toujours approximatifs car ce marché est sujet à de très rapides fluctuations.

Beurre—	
Crêmerie F.O.B. Winnipeg, approximati	$ .41½
OEUFS	
Oeufs. Expéditeurs de la campagne approx. F.O.B. Wpg.	$ .21—$ .22
Absolument frais pondus. Prix du fermier	$ .22
Patates—	
Lot de 10 minots. Le minot	.50c à 60c
Farine—	
Lake of the Woods—	
Sac de 98 livres	$3.57½
4 sacs de 24 livres	$3.72½
2 sacs de 49 livres	$3.62½
Western Canada—Purity—	
Sac de 98 livres	$3.57½
4 sacs de 24 livres	$3.72½
2 sacs de 49 livres	$3.62½
Ogilvie Royal Household—	
Sac de 98 livres	$3.57½
4 sacs de 24 livres	$3.72½
2 sacs de 49 livres	$3.62½
Maple Leaf—Cream of the West—	
Sac de 98 livres	$3.57½
4 sacs de 24 livres	$3.72½
2 sacs de 49 livres	$3.62½
Alimentation—	
Livraison de ville—	
Son. La tonne	$24.00
Gru. La tonne	$26.00
Gruau—	
Le sac de 80 livres	$2.85
Foin—	
Pour foin sur voie. Bonne condition. Prix de deux maisons de Winnipeg.	
Mil. No 1	$22.00
Mil. No 2	$20.00
"Red Top" No 1	$17.50
"Red Top" No 2	$16.50
No 1 "Upland"	$15.00
No 2 "Upland"	$13.00
"Midland"	$11.00 à $12.00
"Lowland"	$11.00 à $12.00

COLONISATION

INTERVIEW: DEUXIEME PARTIE — EMIGRATION AUX ETATS-UNIS, ETC.

Vous ne sauriez croire, me disait notre homme de l'Ouest, comme c'est triste de voir nos Canadiens de Québec affluer aux Etats-Unis par dizaines, par centaines, par milliers. J'étais en visite à Manchester, en janvier dernier, chez des parents que je voudrais voir dans l'Ouest, — car il me semble qu'ils seraient plus chez eux en Canada qu'aux Etats-Unis et que leur avenir serait aussi assuré sur une ferme de l'Ouest que dans une manufacture qui ne leur appartient pas, dans laquelle ils n'ont aucune part et d'où ils sont exposés à être mis dehors sans autre avis que le bon plaisir du "*boss*" ou du contremaître. J'ai vu de mes yeux et aidé de mes mains quantité de pauvres, mais bons Canadiens de Québec, à leur arrivée à la gare avec leurs nombreuses familles. Pour la plupart, ils n'avaient jamais voyagé; il fallait voir aux enfants, au bagage, à se placer quelque part en attendant de trouver un logis; et, chose curieuse, malgré les pleurs des bébés (car bébés il y avait en quantité), malgré les inquiétudes des parents en pareille circonstance, il y avait dans l'atmosphère quelque chose de rassurant, on arrivait enfin au terme du voyage, on touchait déjà des gages, un salaire rénumérateur, etc...

Cela faisait un contraste si étrange, si surprenant, que notre homme de l'Ouest ne pouvait encore s'expliquer pourquoi ce calme, cet optimisme, cette audace même chez des Canadiens jusqu'ici si timides, un peu gauches, dans un pays dont ils ne connaissent pas la langue et les moeurs et où ils ont déjà l'air de se trouver si "chez eux".

Nous leur avons demandé les raisons de leur départ de Nicolet, des Cantons de l'Est, des Trois-Rivières, de Montréal, d'en bas de Québec. La réponse a été presque toujours la même: pas d'ouvrage, des petites récoltes, des grosses familles à faire vivre, pas moyen de les établir; ça coûte trop cher; ou bien ils ne veulent pas de terre en bois debout, comme l'écrivait dernièrement le Père Dugré dans "*La Gaspésie*". Alors on a pris le chemin des Etats, il n'y avait rien autre chose à faire...

Mais enfin, leur ai-je demandé, pourquoi n'alliez-vous pas dans le Témiscamingue, dans l'Ouest? Savez-vous ce qu'un bon nombre m'ont répondu?... Dans l'Ouest, Monsieur, se faire manger tout rond par les petits loups? Mourir d'ennui? A 50 milles de tout voisin? Il n'y a de l'ouvrage qu'en été pendant la moisson; à part cela, il n'y a rien à faire, rien à gagner; pas de bois, pas de charbon, les gens sont obligés de se chauffer avec de la paille, même avec du blé. On a vu cela sur les papiers...

Un très petit nombre m'ont dit qu'ils connaissaient l'Ouest pour en avoir entendu parler par quelques-uns de leurs amis qui y étaient rendus depuis quelques années, qu'ils en recevaient des nouvelles de temps à autre, qu'ils étaient bien satisfaits et qu'ils faisaient dire à leurs parents et amis de venir les rejoindre; que c'était encore le temps, qu'il y avait de l'ouvrage dans les chantiers l'hiver pour tout le monde et qu'ils pouvaient en même temps prendre un terrain, deux, trois, un pour chaque garçon de 18 ans, à proximité du chemin de fer, dans un centre canadien, où il y a déjà école, église, curé résident ou en train de le devenir... mais que le curé de leur place ne pouvait pas les encourager à aller dans l'Ouest à cause de sa conscience et de la leur, etc., etc.

D'autres blâmaient le gouvernement de Québec, de n'avoir rien fait pour l'aide au colon dans Québec, comme la chose s'est faite autrefois et dernièrement encore, dans certaines parties de l'Ouest, pour le grain de semence, coopératives, etc. En 1921, lors de la disette de foin, le gouvernement nous a conseillés, exhortés, suppliés de ne pas vendre nos animaux à sacrifice, mais de faire tous les sacrifices pour les garder. Nous avons obéi aveuglement aux conseils, aux ordres donnés, nous avons emprunté sur nos terres pour acheter le fourrage nécessaire et les mauvaises années, le manque d'ouvrage, les prix élevés pour ce qu'il faut acheter pour vivre, la crise en un mot nous a forcés de vendre notre petit avoir et d'abandonner la terre, bien chanceux quand on a pu trouver à [illegible] pour les taxes; impossible de songer à vendre: tout le monde veut vendre, s'en aller, et, actuellement, impossible d'emprunter des compagnies ou des banques; ceux-là sont obligés de rester. Au diable le pays, il ne nous reverra plus jamais; qu'il garde ses terres pour les spéculateurs, les [illegible] politiques, les millionnaires américains; ils n'ont pas besoin de nous, ils ne veulent rien faire pour nous garder, pour nous donner une chance; ils la donnent bien aux autres, etc., etc.

Parmi le nombre de ceux que j'ai vus, trois m'ont assuré qu'ils avaient encore l'idée d'aller dans l'Ouest pour s'y établir avec leur nombreuse famille, qu'ils avaient écrit aux prêtres-colonisateurs, qu'ils étaient allés les voir à leur bureau, mais que le tarif pour venir dans l'Ouest était trop élevé; impossible de songer à payer $70 par tête pour se rendre à Edmonton, $43 pour aller à Winnipeg, etc.

REGISTRE DE MAISONS D'AFFAIRES

CONCOURS DE "LIMERICK"

$10 En argent Chaque fois $10

Savez-vous ce qu'est un "Limerick"? Pouvez-vous en composer un? Les lecteurs de "La Liberté" pourront s'y essayer et tenter de gagner de prix au montant de $10.00. Le "Limerick" consiste en quelques vers.

Nous vous prions de lire avec soin les annonces de cette page. Chaque semaine où nous publierons cette page nous choisirons deux clients qui seront les sujets du "Limerick". Chaque concurrent ne pourra écrire qu'un "Limerick", mais à son choix. Hâtez-vous de nous envoyer votre réponse à "La Liberté", 619, avenue McDermot, Winnipeg. Nous publierons le résultat de ce concours dans le numéro du 1er mai. Les employés de notre compagnie ainsi que les membres de leur famille ne peuvent pas y participer. Nous ne tiendrons compte que des réponses qui nous parviendront avant le 27 avril.

Voici le sujet choisi cette semaine:

R. J. Inglis Limited ou *Winnipeg Billiard Table Supply House*

1er prix, $4.00; 2è prix, $3.00; 3è prix $1.00; 4è prix, $1.00; 5è prix, $1.00.

PREMIER PRIX

"Donne moi tes beaux yeux que je les baise",
Dit la chanson. "Mais, reprend l'opticien,
Donne-les moi, quand ta vue est mauvaise:
Yeux fatigués, de jeunes ou d'anciens,
Venez me voir, venez vers la lumière.
Mon verre est grand, l'on voit bien dans mon verre!"
Ainsi dit l'opticien Norman-H. Neill,
Que Rostand eût fait rimer avec "oeil"!

A. LAPOINTE,
Collège de St-Boniface.

DEUXIEME PRIX

Garder ces yeux, "bleus ou noirs, tous aimés, très beaux"
Dont parle le poète, est une tâche austère:
Les ans qui ruinent tout, l'étude, les travaux
Font que notre pauvre oeil meurt avant la paupière.
La science, heureusement, s'est dressée en sauveur:
L'optique a calculé, elle a taillé le verre;
Les opticiens adroits font briller la lumière,
Et sachez qu'N-H. Neill est de tous le meilleur.

P. LaBROSSE,
103, rue Ritchot, St-Boniface.

TROISIEME PRIX

Le nid doux et coquet où gîte le bonheur
N'est pas le fastueux château du millionnaire,
Ni le rigide hôtel sans enfants et sans coeur
Du couple qui s'en va, les yeux collés à terre.
Non. La joie et l'amour, le rire, la santé,
C'est l'élégant chez-nous de nos gens qu'ils honorent,
Quand la mère soigneuse engage avant l'été
Metzler (rue Ingersoll), qui tapisse et décore.

A. DUPLESSIS,
Collège de St-Boniface.

QUATRIEME PRIX

Norman-H. Neil rend joyeux;
Il guérit tout, surtout les yeux.
Occuliste par excellence,
Il procure avec diligence
Des lunettes qui vous vont bien
Et qui ne coûtent presque rien.
En lui, mettez votre confiance!
Je vous le dis par expérience.

J.-D. G.,
Collège de St-Boniface.

CINQUIEME PRIX

Quand arrive le printemps, il faut faire le ménage,
Retapisser les murs, repeindre les plancher.
Cela prend bien du temps, et quel remue ménage!
A tout cela, Mesdames, y avez-vous pensé?
Pour parer aisément à cet inconvénient
Appelez C.-M. Metzler, qui est certainement
Le plus expert en l'art d'embellir votre maison,
Et qui peut vous assurer entière satisfaction.

A.-H. MEUNIER,
418, rue Langevin, St-Boniface.

L'A.C.J.C. AU MANITOBA

M. le directeur,

Je vous envoie ci-inclus copie d'une lettre que j'ai adressée à plusieurs des chefs de gare canadiens-français, mais afin d'en atteindre un plus grand nombre, auriez-vous l'obligeance de l'insérer dans votre journal, sous le titre de: "Lettre ouverte aux chefs de gare canadiens-français", la faisant suivre de la liste de termes français aussi incluse.

Vous remerciant d'avance, je vous prie de me croire,

Votre tout dévoué,

Léon BRUYERE.

Letellier, Man., le 11 avril 1923.

Chers confrères,

Vous êtes sans doute au courant de la campagne que poursuivent l'Association d'Education des Canadiens français du Manitoba, et l'Association Catholique de la Jeunesse canadienne, en faveur de l'usage du français comme une des langues officielles du pays, en tout et partout.

Voulant prêter mon humble concours à cette oeuvre, j'ai demandé à notre surintendant de messageries (express) s'il était possible d'obtenir des formules françaises ou bilingues pour les affaires de la compagnie, alléguant, pour soutenir ma demande, que la population locale, française en majorité, les exigeait.

Le surintendant a transmis ma demande à Montréal, et récemment je recevais une provision de formules, dont je vous inclus quelques spécimens.

Vous êtes, j'en suis sûr, animé des mêmes sentiments à l'égard de cette campagne, et serais-je importun de vous suggérer d'exiger vous aussi des formules bilingues et de les remplir en français ou en anglais, comme le cas le demandera.

Je prends aussi la liberté de vous envoyer aussi une liste des termes français pour usage dans les gares. Pour aider le public à s'en servir, je vous suggérerais de les afficher dans vos salles d'attente.

Nous comptons sur votre concours dans cette oeuvre, et nous sommes d'avance assurés de votre bonne volonté.

Croyez en ma haute considération.

Léon BRUYERE,
Chef de gare,
Chemins de fer Nationaux.
Prés. Cercle St-Norbert de l'A.C.J.C.
Sec. cercle local Ass. d'Education.

PARLONS BON FRANÇAIS! — A LA GARE ET PARTOUT

Agent — Chef de gare.
Waiting room — Salle d'attente.
Baggage room, freight shed — Entrepôt.
Wicket, ticket office — Guichet.
Fare — Tarif.
Ticket — Billet.
Half fare — Demi-place.
Operator, opérateur — Télégraphiste.
Telegram, télégramme — Dépêche.
Return — Aller et retour.
Single — Aller.
Stop-over — Arrêt.
Time table — Horaire.
Freight bill, Bill of lading — Connaissement.
Order bill of lading — Connaissement à ordre.
C.O.D.: Cash on delivery — P.S.L.: payable sur livraison.
F.O.B.: Free on board — F.A.B.: Franco à bord.
Express — Messageries.
Prepaid, charges prepaid — Port payé, payé d'avance.
Collect, charges collect — Port dû, frais à percevoir.
Punch, punch-er — Poinçonner, perforer.
Check-er le bagage — Enregistrer le bagage.
Baggage check — Jeton de bagage.
Baggage — Bagage.
Ship-er, Chiper! — Expédier.
Storage — Entrepôt, frais d'entrepôt.
Truck — Camion (grosse voiture), Diable (petite voiture à bras).
Collections — Recouvrements.
Collect-er — Recouvrer, percevoir.
Track, traque — Voie ferrée.
Siding, house track — Voie de garage.
Passing track — Voie d'évitement.
Switch — Aiguille.
Switch-er — Aiguiller.
Main line — Voie principale.
Dump — Remblai, talus.
Flag — Pavillon.
Tie — Longuerine, traverse, dormant.
Rail — Lisse, rail (prononcer raille).
Flier — Rapide.
Crossing — Passage à niveau, croisée.
Engin — Locomotive.
Ingénieur — Mécanicien.
Tender — Tender (prononcer Tindère), char à charbon.
Mail char — Char-poste.
Baggage car — Char de bagages.
Day coach — Char de première classe.
Smoker — Char-fumoir.
Pullman — Char-salon, char-lit, char d'observation.
Hand car — Char à bras, wagonnet.
Motor car — Char moteur.
Refrigerator car — Char frigorifique.
Flat car — Char-plateforme.
Caboose — Fourgon de queue.
Roadmaster — Voyer.
Section foreman, foreman — Contremaître.
Section men — Cantonniers.
Employés de chemin de fer — Cheminots.
Conducteur — Chef de train.
Brakeman — Serre-frein.
Trunk, valise — Malle.
Satchel — Valise, sacoche, sac de voyage.
Money order — Mandat d'argent.

Avant-Garde Saint-Norbert de Letellier

La chronique du Cercle Saint-Norbert l'a annoncé, l'Avant-Garde Saint-Norbert existe.

Nous avons eu quatre réunions. Nous avons élu nos chefs et nous avons commencé notre travail, tout doucement.

On nous a expliqué l'utilité de l'Avant-Garde. Nous serons plus tard des membres du cercle. Mais, pour être de bons membres d'un cercle, il faut nous préparer dès maintenant.

Nous nous appliquons surtout à être pieux. C'est le grand point pour nous. Un petit de l'Avant-Garde qui n'est pas pieux ne sera jamais un vrai membre de l'A.C.J.C.

Pour développer en nous cette vertu, nous nous confessons et nous communions très souvent.

Un article de nos constitutions dit que nous devons être des enfants de choeur, autant que possible. Aussi notre chef lui-même a-t-il tenu à apprendre à servir aux offices religieux.

A une de nos réunions, notre chef nous a remercié de la confiance que nous lui avons témoigné et nous a promis de faire de son mieux pour être notre exemple dans la piété surtout, et pour bien parler français.

Nous avons encore revu ensemble la signification des habits du prêtre, ce qui prouve qu'on suit bien le programme d'une Avant-Garde, qui est de former avant tout la piété chez nous, même par l'étude.

Nous essayons aussi de corriger les anglicismes que nous commettons. Nous remercions Monsieur le chef de gare d'avoir affiché à la salle d'attente une liste de termes de chemin de fer. Nous en empruntons une liste que nous allons étudier.

Nous ne sommes pas très nombreux, mais nous avons bonne volonté, sans nous vanter. Alors nous croyons que nous deviendrons de bons membres de l'A.C.J.C. C'est tout notre espoir.

Antonio LAFRENIERE.

TERMES A CORRIGER

Agent — Chef de gare.
Opérateur — Télégraphiste.
Waiting room — Salle d'attente.
Baggage room — Entrepôt.
Ticket office — Guichet.
Ticket — Billet.
Message — Dépêche.
Time table — Horaire.
Chiper — Expédier.
Traque — Voie ferrée.
Siding — Voie de garage.
Passing track — Voie d'évitement.
Switch — Aiguille.
Switch-er — Aiguiller.
Engin — Locomotive.
Ingénieur — Mécanicien.
Conducteur — Chef de train.
Money order — Mandat d'argent.
Tie — Dormant, traverse, longuerine.
Flier — Rapide.
Dump — Remblai, talus.
Crossing — Croisée, traverse, passage à niveau.

En France et dans la Ruhr

(Suite de la première page)

Et pourtant, ce qu'il nous faut, c'est la paix, sans accroissement de territoire sans doute, mais avec la certitude de voir notre pays protégé contre une nouvelle invasion des Huns.

Rien ne pouvait mieux parer à ce danger que l'occupation de la Ruhr qui, si comme certains le croient, ne nous donne pas les résultats économiques que nous en pouvions attendre, reste du moins, entre nos mains, comme un gage de sécurité.

Cette occupation affaiblit en même temps les ressources métallurgiques de l'Allemagne. On s'en plaint en Angleterre mais nous n'avons pas à favoriser, aux dépens de notre sort les combinaisons commerciales et financières des Anglais qui se croient suffisamment protégés par la mer qui les entoure pour ne point se préoccuper du danger qui menace leurs alliés de France et de Belgique.

Les Allemands, eux, commencent à comprendre l'importance des gages que nous avons pris et craignent maintenant que nous demeurions indéfiniment dans ce domaine des grands magnats ou que nous en assurions l'exploitation à notre profit. Aussi essaient-ils de faire surgir une intervention d'arbitrage. L'Angleterre et les Etats-Unis ayant refusé de se mêler de cette affaire, on a eu recours, cette semaine, à de gros banquiers suisses. Là, comme ailleurs, leurs tentatives échoueront, car le gouvernement français est bien résolu à ne prendre en considération que des offres fermes de l'Allemagne aussitôt suivies d'exécution. Hormis quoi, nous continuerons à tirer de la Ruhr tout ce que nous pourrons.

C'est cette perspective que ne peuvent admettre les socialistes, dont les chefs ont repris l'odieuse campagne qu'ils menèrent pendant la guerre en faveur de l'Allemagne. Les crédits demandés pour la Ruhr leur ont fourni l'occasion, dernièrement, à la chambre, de déchainer les plus violentes attaques contre M. Poincaré, auquel le pays ne reproche qu'une chose, c'est d'avoir trop tardé à exécuter la menace de "la main au collet" qu'avait proférée, jadis, M. Briand à la tribune.

Ce fut une séance scandaleuse qui donne une idée de ce que deviendrait le régime parlementaire et le pouvoir de ces énergumènes, auxquels les radicaux-socialistes se sont liés dans une entente électorale.

On a dit de ces derniers qu'ils étaient les fourriers de la révolution: le pacte qui les unis aux bolchevistes de France démontre, une fois de plus, le danger que fait courir au pays leur esprit de convoitise.

Le président du conseil, odieusement outragé à la chambre par les fortes têtes du parti socialiste, a pu mesurer l'abîme dans lequel nous sombrerions si l'immorale coalition des partis extrêmes venait à triompher en 1924. C'en serait vite fait de l'effort de reconstitution dont la France donne l'exemple, depuis quatre ans, dans un ordre et une paix intérieure qui font l'admiration du monde.

Qu'y a-t-il de bien vrai dans le complot qu'on vient de découvrir en Allemagne et dans quelle mesure ce conflit visait-il le régime allemand? Car avec ces gens-là, il faut toujours se méfier de leurs explications. Ce qui paraît confirmé, c'est que de nombreuses arrestations ont été effectuées et qu'on a saisi une grande quantité d'armes dans plusieurs villes du Reich où s'étaient formés des groupements nationalistes favorisés d'ailleurs par le gouvernement. Celui-ci comptait sans doute s'en servir contre nous, mais l'arme qu'il aiguisait avait deux tranchants; elle devait se tourner d'abord contre le régime, lui substituer une dictature militaire avec Ludendorf, et se retourner ensuite de notre côté.

Si cette version est acceptée, notre occupation de la Ruhr ne nous aura pas seulement évité un conflit armé, mais aura, par-dessus le marché, sauvé la république allemande d'un coup d'état du parti militaire, autant dire des impérialistes qui n'ont pas perdu l'espoir de ramener le Kaiser et, avec lui, une guerre de revanche.

J. L.

UNE CALOMNIE

La *Tribune*, — faisant écho à *l'Orange Sentinel* de Toronto organe des Orangistes, — nous apprenait, il y a quelques semaines, avec titres ronflants à l'appui, que l'Eglise subissait une crise en France. A l'instar de la Bohême, on y établissait une "église nationale"; le clergé rompait avec Rome, abolissait le célibat des prêtres, instituait l'élection des évêques par les fidèles, etc. La *Tribune*, toujours bien informée, publiait même la photographie du chef de la nouvelle église. Un évêque tout jeune et marié, s'il vous plaît. L'Eglise catholique avait vécu en France! C'était au moins la conclusion à tirer de cette dépêche puisqu'elle affirmait que la nouvelle "église nationale" comptait déjà quelques milliers de prêtres, — tous mariés, va de soi.

Nous avons accueilli cette dépêche avec un haussement d'épaules. Elle n'avait rien de neuf. Cette calomnie avait traîné quelques mois auparavant dans des feuilles anti-catholiques aux Etats-Unis. Nous l'avions même signalée ici, il y a près d'un an. Elle venait d'une grand journal de Chicago. Il n'était pas question d'évêque, mais simplement de 600 prêtres mariés à Paris. Au cours d'un an ce chiffre s'est décuplé.

Tout sceptique que nous fussions, nous nous sommes dit en lisant cette dépêche fantastique dans la *Tribune*: "Attendons le courrier de France". Le courrier de France est venu: rien, absolument rien. On était, là-bas, sur les lieux mêmes moins bien informé que la *Tribune* de Winnipeg. On est si moderne en Amérique! Le croira-t-on? C'est par les journaux des Etats-Unis que les catholiques de France furent mis au courant du schisme déjà consommé chez eux. Qu'ils aient bondi sous le coup de l'injure et de l'atroce calomnie, il n'y a pas à s'en étonner. L'Eglise catholique de France a écrit depuis un quart de siècle une des plus belles pages de l'histoire de l'Eglise. Pour demeurer fidèle à Rome, elle a vécu dans la pauvreté. Il faut lire dans *l'Echo de Paris* l'enquête que M. Henry Bordeaux mène sur la profonde misère du clergé de France pour comprendre tout le mérite de cette fidélité.

Ce qu'est l'Eglise de France, un prêtre français l'écrivait récemment à un ami de Saint-Boniface, au cours d'une lettre où il relevait vertement cette calomnie à laquelle la *Tribune* a fait écho.

"Vraiment, il faut que certains journaux canadiens soient bien à court de copie et... de calomnie, pour imaginer le mariage de prêtres français, car c'est là pure calomnie. Pour moi, ils furent les seuls à m'en parler. Membre du clergé de France depuis près de 30 ans, vivant sans cesse de sa vie, je crois pouvoir dire que le prêtre de France est digne de son auguste mission. Il l'a prouvé éloquemment lors de la loi de séparation, alors qu'il fallait choisir entre la misère et la désobéissance au Pape: sur 40 mille prêtres, cinq ou six environ ont manqué à leur devoir.

"Et cette conduite ne s'est jamais démentie. Depuis cette époque douloureuse, nos prêtres des villes et des campagnes se sont dévoués, avec un zèle inlassable, au salut des âmes, à la régénération de la France, à la gloire de Dieu, se contentant, en échange, du strict nécessaire. Par leur désintéressement, ils avaient étonné même leurs ennemis de la veille; ils les ont désarmés et gagnés en partie par leur magnifique attitude pendant la guerre, et lorsque dernièrement, un ancien président du conseil a voulu jeter le discrédit sur eux, il s'est cru obligé de se rétracter publiquement, devant le tolle général qui accueillait ses paroles.

"Et cet héroïsme silencieux continue, — sans l'ombre d'impatience contre Rome qui, avec raison, étudie et réfléchit longuement avant de décider sur ses relations avec l'Etat, le prêtre de France, accablé de travail, et pauvre de ressources, reste gai, fidèle, généreux. En retour, il croit avoir droit au respect même de ses adversaires."

CONCOURS D'ECOLES BILINGUES

Organisé par l'Association d'Education

L'exécutif de *l'Association d'Education*, afin de stimuler l'ardeur de notre jeunesse canadienne-française dans ses études scolaires, surtout de la langue maternelle, a décidé de donner un concours qui consistera en une composition française et de décerner des récompenses. Ce concours aura lieu dans les premiers jours de juin, et pourront y prendre part toutes les écoles qui en auront rempli les conditions.

La liste des élèves éligibles à ce concours devra être entre les mains de l'exécutif pas plus tard que le 2 mai prochain.

Outre les bourses de $100 et de $50 offertes comme prix aux élèves des 11me et 10me grades respectivement, payables après l'entrée à l'École Normale, du gagnant ou de la gagnante, l'association donnera une médaille en argent à l'élève du 9me grade ayant obtenu le plus de points. De plus, un prix spécial sera donné au gagnant de chaque paroisse, en sus d'une mention honorable, à tout élève qui aura conservé une moyenne de 75 pour cent. D'autres prix, non énumérés ici, et certificats, seront décernés à tout élève méritant.

Ces concours seront donnés annuellement à la date déterminée par l'exécutif.

L'association ne saurait trop insister auprès des cercles paroissiaux, afin qu'ils mettent tout en oeuvre pour encourager leurs écoles à prendre part à ce concours, sachant qu'ils feront oeuvre d'action française. Malgré que le temps qui nous reste soit plutôt limité, à cause de circonstances adverses, ce qui, nous l'espérons, ne sera pas le cas l'an prochain, *l'Association d'Education* verrait avec plaisir toutes les écoles canadiennes-françaises du Manitoba prendre part à ce premier concours.

A ce prix nous aurons le succès.

En avant donc, les jeunes!

J.-H. Daignault,
Sec. pour l'exécutif.

Pour le collège

Liste supplémentaire

Mgr Paul Larocque, évêque de Sherbrooke	$100.00
M. l'abbé A.-O. Gagnon, Sherbrooke	15.00

Winnipeg

Paroisse Sainte-Marie	$683.00
Paroisse Sacré-Coeur	356.00
Paroisse Saint-Édouard	86.35
Paroisse Saint-Ignace	420.00
Paroisse Saint-Jean Kantius	15.00
Brandon	60.50
Camperville	4.30
Rév. Pères Oblats, Camperville	5.00
Dunrea	231.00
Inwood	10.82
Virden	12.00
Portage la Prarie	36.15
Saint-Charles	121.50
Saint-Eustache	120.00
Sainte-Rose du Lac	108.50

Fort Garry
(Liste supplémentaire)

Paroisse de Fort Garry	$ 32.00

Saint-Jean-Baptiste

Mlle Hélène Saint-Amant	$ 25.00

Saint-Pierre

Dans la liste de Saint-Pierre, publiée dans la "Liberté", une contribution de $5.00 était attribuée à M. Adrien Hébert; c'est $10.00 que M. Hébert a souscrit.

UNION CANADIENNE

L'assemblée annuelle des actionnaires de l'Union Canadienne a eu lieu mardi dernier sur le champ de bataille habituel, c'est-à-dire dans les salles du cercle, au milieu d'un grand concours d'actionnaires. L'ordre du jour comportait la question du montant d'un don à faire pour la reconstruction du collège de Saint-Boniface. Tous étaient d'accord sur la question de faire un don, non pas sur le montant. Aussi l'assemblée, qui jusque-là avait été assez calme, devint un véritable champ de bataille, et l'Union Canadienne vint à deux doigts de sa perte pour cause de générosité quixotique. Il fut finalement décidé de donner pour le collège la somme de cinq cents piastres, dont cent piastres comptant et la balance en versements laissés à la discrétion des directeurs, le tout payable en dedans de cinq ans.

Le mot d'ordre était de grever le capital, et grevé il l'a été; cependant pas au point d'être obligé de fermer les portes du cercle, chose qui serait arrivée en quelques années au plus, si l'on avait voulu écouter ceux dont la générosité se mesurait en chiffres de mille piastres.

Reconstruire le collège, certes, c'est le voeu ardent de tous et il faut pour cela faire des sacrifices, mais pas au point de rebâtir le collège sur les ruines de nos autres institutions.

Les élections des directeurs donnèrent le résultat suivant: MM. F.-X. Lavoie, Roméo Pelletier, Alaric Martel, W. Raymond, A. Labelle, H. Deschambeault, Jean Préfontaine, Eugène Lemay, A. Bertrand. Nous donnerons la semaine prochaine le bureau tel que reconstitué. Pour le moment les charges d'absolue nécessité ont été remplies comme suit: président, F.-X. Lavoie; secrétaire, Jean Préfontaine; trésorier, R. Pelletier; gérant, A. Martel.

Le bureau actuel désire remercier vivement les directeurs sortant de charge et leur saura toujours gré de leur dévouement inaltérable et effectif pour l'Union Canadienne.

* * *

CANIGRAMMES

Hein, mon vieux, ça chauffait!

* * *

Quel est cet actionnaire qui tout en votant pour $800, se retournait pour dire que c'était trop fort.

* * *

Parphyre prétend qu'il y a des étoiles de différentes magnitudes, mais qu'il s'en découvre tous les jours de plus grandes. Et cela ne s'applique pas seulement à l'astronomie.

* * *

"Romy" est convaincu que l'on pense qu'il est croche. Pour moi, j'en suis certain.

* * *

N'est-ce pas un peu fort d'attaquer des individus dans leur affaires ou dans leur famille par suite de divergence d'opinion.

* * *

"Mirabile visu!" L'objectif de mille piastres? Pourquoi ne s'y est-on pas rendu? C'était pourtant entendu lors de cette petite réunion éducative.

* * *

Certains membres s'amusent dans nos salles d'une façon peu orthodoxe.





Ces membres seront avertis par lettre de cesser ou de rester chez eux. Il vaudrait mieux cesser maintenant et ne pas attendre d'être avertis.

* * *

Quel est cet ancien directeur qui a répandu la bonne nouvelle que l'Union dépenserait plusieurs centaines de piastres pour le sport cet été?

* * *

N'est-ce pas le même qui avait amené cette question de sport sur le tapis à une assemblée antérieure à l'assemblée des actionnaires?

* * *

Non, mon cher Ernest, cet article en question, bien que n'ayant pas paru, se lirait mal dans un rapport, mais "Canis" s'en garde une copie tout de même pour lecture particulière.

CANIS.

LA LIBERTE RELIGIEUSE EN PORTUGAL

Les perspectives de paix religieuse sont de plus en plus encourageantes

ALONSA

Lisbonne — L'Italie n'est pas le seul pays où la franc-maçonnerie perd de son emprise. Au Portugal, on constate une évolution lente mais réconfortante qui nous est révélée par un changement d'attitude de la part de la presse du cabinet et même du parlement. Il s'est récemment produit un événement religieux qui a passé inaperçu aux yeux du reste du monde, mais qui est très significatif pour les Portugais. Cet événement a consisté dans la publication d'une lettre collective de l'épiscopat portugais définissant la situation de l'Eglise vis-à-vis la république. Continuant la politique de Léon XIII, non pas la politique humaine d'une Pape, mais la politique du Vicaire du Christ, la lettre des évêques portugais établit le fait que l'Eglise n'est pas en opposition avec la république, mais qu'elle prêche avec saint Paul, l'obéissance sans réserve à l'autorité civile. La lettre ajoute cependant que l'Eglise ne cessera jamais de demander l'abrogation des lois injustes adoptées au cours de la période de persécution.

Les commentaires que la presse a faits de cette lettre importante montrent qu'on réalise, au Portugal, que la question religieuse ne peut plus longtemps servir de sujet pour les discussions politiques.

LIBERTE DE L'EDUCATION

Un autre fait qui accuse un changement dans la politique du gouvernement est la récente action de Léonard Coimbra, ministre de l'instruction publique, qui a inclus dans son programme ministériel le projet de la liberté de l'éducation. "Le gouvernement, dit-il, verra sans crainte la question de l'instruction religieuse dans les collèges ou écoles privés. Son but est de mettre fin à la menace de dénationalisation due à l'éducation étrangère. Il désire aussi faire disparaître complètement le malentendu qui existe entre la république et les diverses dénominations religieuses. Le gouvernement entend conserver une entière neutralité."

On s'attendait à ce que l'élément radical du parlement proteste énergiquement contre cette mesure. Comme question de fait, un seul député M. Sa Pereira, qui appartient au groupe radical de la gauche, éleva la voix. Sa protestation resta sans écho et le chef des républicains de la droite déclara: "Je suis heureux de constater que la minorité des républicains de la gauche a modifié son attitude au sujet des écoles confessionnelles et s'est ainsi ralliée à la constitution."

PERSPECTIVES ENCOURAGEANTES

Lorsqu'on se rappelle que le Nonce Apostolique, Son Eminence le Cardinal Locatelli, a reçu le chapeau rouge des mains du président de la république dans la chapelle du palais d'Ayuda, où une telle cérémonie ne s'était pas vue depuis la chute de la monarchie, on se dit que les perspectives de paix religieuse sont de plus en plus encourageantes. Les discours prononcés en cette circonstance sont des plus intéressants. Le Nonce dit: "Sous les formes diverses du gouvernement, il y a des vérités immortelles, divines. Ce sont des vérités qui ont fait du Portugal une grande nation. Que ce beau pays conserve son caractère chrétien, qu'il resserre les liens de son ancienne alliance avec l'Eglise, qu'il se montre une véritable nation catholique et tous ses fils applaudiront tandis que Dieu le bénira."

Dans sa réponse le président de la république dit que "pratiquement toute la nation est catholique" et que "l'Etat, avec la réserve de neutralité imposée par la constitution, désire faire preuve d'une déférence spéciale à l'égard de la religion qui est celle de la grande majorité des Portugais."

Il semblerait donc que le Portugal va pouvoir, enfin, jouir de la paix religieuse. Les grands organes de l'opinion publique (la presse) le demandent, le gouvernement la prépare et le parlement l'accepte.

Ligue des Dames Auxiliaires des Vétérans français

Le grand concert patriotique donné au théâtre de l'Orpheum, dimanche dernier, sous les auspices des Dames Auxiliaires, au profit des vétérans français, a été un véritable succès sous tous les rapports. C'est dans une salle comble que tous les artistes qui ont prêté leur gracieux concours ont été chaleureusement applaudis et nous leur renouvelons nos plus vifs remerciements.

Nous offrons également à Mme R.-A. Rogers M.P.P., ainsi qu'à l'hon. P.-A. Talbot, M.P.P., toute notre reconnaissance pour l'appel éloquent qu'ils ont fait à la générosité du public, qui y a répondu avec sympathie en procurant à la collecte la belle somme de $250.

Les Dames Auxiliaires, ainsi que les Vétérans français, conserveront un enthousiaste souvenir de cette soirée.

UNE MALADIE DE LA FAMILLE

Les maladies morales, comme les maladies physiques, produisent partout les mêmes résultats. Si en Amérique, comme en Europe, la picote marque sa victime, si la grippe l'affaiblit ou la tue, en Amérique, comme en Europe, les désordres moraux aboutissent aux mêmes effets désastreux.

Or, en cherchant les causes qui contribuent à la décomposition de la famille française, Mgr Gibier en signale une, qui mine aussi la famille canadienne et qui ne manquera pas de produire, ici, les mêmes conséquences que là-bas: nous voulons parler du désagrégement de la famille. Oui, la vie de famille s'en va.

Et cependant, écrit le zélé prélat dont nous résumons la pensée, rien n'est précieux comme la vie de famille. Elle est pour l'homme un arome qui le réjouit, une chaine qui le retient, une force qui l'enlève, un air qui le vivifie. Elle entretient au foyer l'unité, la moralité, le bonheur. Partageant les mêmes joies, les mêmes peines, parents et enfants dédaignent les jouissances factices, souvent malsaines, du dehors. Là, dans l'intimité du foyer, se forment les honnêtes gens, les bons chrétiens, les meilleurs citoyens.

Mais la vie de famille existe-t-elle encore parmi nous?

La dispersion de la famille est un fléau de notre temps qui s'aggrave de plus en plus. Le travail tel qu'il se pratique dans nos villes, déracine la famille et la transporte souvent d'un endroit à l'autre. La population ne tient pas en place, elle vit dans un état de déménagement perpétuel: elle va de droite et de gauche, du nord au sud, de l'est à l'ouest pour chercher un logement moins cher ou pour suivre les déplacements du travail. La famille ainsi n'a plus de paroisse fixe, elle mène une vie nomade, émigrant sans cesse de quartier en quartier. Ceci est déjà un grand malheur.

Il en est un autre plus grave. Même quand la famille n'est pas une poussière ballottée chaque année par le vent des déménagements, le travail en éparpille les membres. Le mari va d'un côté, les enfants vont de l'autre et parfois la mère elle-même est partie. Tous vont prendre leur place, ici et là, simples petits rouages dispersés dans l'immense engrenage des manufactures; ou bien le grand magasin enrégimente et caserne des jeunes filles arrachées, souvent pour le malheur, à la vie du foyer; elles s'exténuent, du matin au soir, quand ce n'est pas à la veillée, à vendre pour se vêtir, se meubler et se distraire. Le grand commerce tue les petits magasins et les existences indépendantes se font de plus en plus rares. La vie de famille en subit le douloureux contrecoup.

Remarquez que la dispersion de la famille est souvent le résultat non de la nécessité mais d'une recherche effrénée du plaisir. Le mari a son club, la femme ses relations, ses visites; les enfants leurs sorties. Le père, la mère, les enfants, s'entrevoient au repas du matin et se retrouvent un instant le soir, à la table commune; c'est tout. Le reste du temps se consume au dehors. Le foyer n'est plus un sanctuaire où l'on aime à se retirer et que l'on quitte à regret, c'est un restaurant où l'on ne fait que passer avec un air plus ou moins maussade et avec la hâte d'en sortir au plus tôt.

Le dimanche même, qui devrait être par excellence le jour de la vie de famille, le jour des intimités et du repos pris en commun, devient le jour de la grande dispersion. Non pas que tous les divertissements méritent d'être condamnés en bloc, mais il suffit d'ouvrir les yeux pour constater, par la manière de les prendre, que la vie de famille n'y gagne rien et que la morale y perd souvent.

Que faire? Il y a déjà dans nos villes des familles si profondément atteintes par le mal, que celui-ci, je le crains bien, est sans remède: les parents ont perdu le contrôle, ils ne pourront plus le ressaisir; ils ont capitulé et les voilà prisonniers, à la merci des caprices et des exigences de leurs enfants. Mais il est d'autres foyers où l'autorité faite de bonté et de dignité, s'impose encore et rayonne. C'est à ces parents que nous disons: prenez garde, tenez le sceptre, sauvez votre propre maison. Par l'entrain joyeux, le respect mutuel, l'intimité familiale et par tout ce que celle-ci comporte de fêtes, d'amusements, de surprises et de délicieuses délicatesses, gardez votre foyer uni, gardez l'esprit de famille: l'avenir moral, religieux de vos enfants est à ce prix.

LA BROQUERIE

Un "habitant" de langue française qui doit quitter La Broquerie pour la France m'a demandé d'annoncer sa terre à vendre.

160 acres, dont 50 en culture, la balance en foin et en pâturage; maison neuve, étable neuve, laiterie, grainerie, puits; tout clôturé. Prix: $2,4[illegible] C'est une occasion. Avis aux acheteurs.

Une autre ferme avec bâtisses à vendre. Tout clôturé, puits. Prix: $7[illegible] dont une partie comptant et la balance à termes faciles. $500 pour du comptant.

Un autre quart pour $900. Cent tonnes de foin par année.

C'est le temps d'acheter pour ceux qui veulent s'établir à bon marché près de Winnipeg, du chemin de fer, de l'église et des écoles.

Amédée CLEROUX.

Valeur des produits laitiers aux Etats-Unis

(New York Produce Review, N.-York)

En 1922, les produits laitiers, évalués aux prix de la ferme, avaient une valeur brute de $2,090,455,000, d'après les évaluations faites par le ministère de l'agriculture des Etats-Unis. La valeur des produits laitiers en 1921 a été estimée à $2,352,000,000 et en 1920, l'année où les prix ont atteint leur maximum, à 3,018,000,000.

La vente de lait entier par la ferme et la consommation sur la ferme même couvrent 65 pour cent de la valeur totale de tous les produits laitiers en 1922, et ils sont fixés à une valeur de $1,357,000,000. En 1921, la valeur du lait entier a été placée à $1,5[illegible] 000,000 et en 1920 à $1,911,000,000.

En 1922, le beurre de ferme avait une valeur de $220,000,000 contre $242,000,000 en 1921 et $366,000,000 en 1920.

En 1922, la valeur du fromage fabriqué, de la crème vendue et du gras de beurre vendu, du lait de beurre et du petit lait, a été placée à $513,0[illegible] 000 contre $542,817,000 en 1921 et $740,736,000 en 1920.

Le prix de ferme du lait entier était de 19.09 sous le gallon en 1922 contre 22.19 sous en 1921 et 30.10 sous en 1920. Le prix de ferme du beurre était de 35.23 sous en 1922, contre 37.16 sous en 1921 et 54.25 sous en 1920.

La Société Catholique de Protection et de Renseignements

Une intéressante brochure de l'Ecole Sociale Populaire révèle au public l'oeuvre intime de la Société catholique de Protection et de Renseignements. Au moyen d'extraits des rapports annuels du secrétaire de la société, on a composé une peinture captivante de l'incessant défilé de misères physiques et morales, dont le secrétariat de cette société est le rendez-vous. Fondée en 1916 pour servir de trait d'union entre les conférences de Saint-Vincent de Paul et nos institutions charitables, la Société catholique de Protection et de Renseignements s'est désormais rendue indispensable et accomplit un bien que seuls peuvent soupçonner ceux qui l'ont vue agir de près.

Cette publication contribuera beaucoup à faire connaître comment prospère l'exercice de la charité dans la ville de Montréal. Elle répond élogieusement au reproche que l'on fait parfois aux catholiques d'ignorer la charité organisée. Cette brochure se recommande tout particulièrement aux membres du clergé et à toutes les personnes qui s'intéressent au bien-être du prochain.

En vente à l'Action Paroissiale, 1300, rue Bordeaux, Montréal. Prix: 15 sous l'unité, $9.00 le cent.

LA SEMAINE

MGR FILIPPI A CONSTANTINOPLE — Rome, 10—Son Excellence Mgr Filippi, délégué apostolique au Mexique, qui fut expulsé de ce pays par les autorités mexicaines, vient d'être nommé délégué apostolique à Constantinople. En raison de la situation actuelle en Orient, la délégation apostolique de Constaninople est considérée comme une des plus importantes. La nomination de Mgr Filippi à ce poste est une preuve que le Saint Siège approuve la conduite de son représentant au Mexique.

MORT D'UN EVEQUE MISSIONNAIRE — Calcutta, 10—Les Oblats de Marie Immaculée et les missionnaires du monde entier viennent de faire une lourde perte par la mort de Sa Grandeur Mgr J.-A. Brault, évêque de Jaffna, au Ceylan. Mgr Brault était un fervent apôtre de la presse catholique.

FRERE DU PAPE DECORE — Rome, 10—Un frère de S. S. Pie XI vient d'être décoré de la croix des Chevaliers de Malte. Une soeur de Sa Sainteté a aussi reçu la Grande Croix de l'Ordre du Saint-Sépulcre.

EVEQUE DE COVINGTON — Rome, 10—Mgr Francis-W. Howard, curé de la paroisse du Saint-Rosaire, à Columbus, Ohio, vient d'être nommé par S. S. Pie XI, évêque de Convington, en remplacement de S. G. Mgr Brossart, qui vient de donner sa démission pour cause de santé.

ANCIEN MINISTRE DEVENU PRETRE — Londres, 10—Le Rév. Francis-G.-B. Sutherland, pendant plusieurs années pasteur anglican du diocèse de Bristol, vient d'être ordonné prêtre dans la cathédrale de Clifton par l'évêque de ce diocèse. L'abbé Sutherland s'est converti au catholicisme en 1919, à l'abbaye de Downside. Il vient d'être nommé vicaire à Salisbury.

LES CATHOLIQUES ANGLAIS — Londres, 10—Le vicomte Fitzalan vient d'être élu président de l'Union catholique des Anglais en remplacement de Lord Denbigh, qui vient de donner sa démission.

UN 450e ANNIVERSAIRE — Cologne, 10—Les autorités religieuses et civiles de l'Allemagne, de la Prusse en particulier, se préparent à célébrer, cet été, le 450me anniversaire de la naissance de Nicolas Coprenic. Ce grand savant naquit en effet à Thorn en 1473. Cette ville faisait alors partie du territoire polonais.

TAXE SUR LE CAPITAL ET DESARMEMENT — Londres 10—M. MacDonald, chef de l'opposition ouvrière au parlement anglais, croit que le seul moyen que l'Angleterre a à sa disposition pour sortir des difficultés financières où elle se trouve actuellement est d'imposer une taxe sur le capital et d'ordonner le désarmement.

LA PRODUCTION DU PETROLE— Washington, 10—Le département de l'intérieur vient d'annoncer que la production de la gazoline, pendant le mois de janvier, aux Etats-Unis, a été de 523,823,337 gallons. Au 1er février, il y avait dans les 301 usines où la gazoline est préparée, 1,002,857,202 gallons, soit une augmentation de 119 millions de gallons sur la quantité en réserve au 1er janvier 1923. La production de janvier a été de 6 pour cent, plus celle élevée que celle de décembre 1922.

LA PESTE FAIT RAGE AUX INDES — Samia, Indes, 10—La peste fait rage dans presque toutes les provinces de l'Inde. Les statistiques de la semaine qui s'est terminée le 24 mars démontrent que neuf mille nouveaux cas ont été enregistrés dans l'Inde, dont huit mille se sont terminées par la mort.

Le taux de la mortalité est particulièrement élevé dans les provinces centrales, les provinces unies, celles de Bombay, Punjab et Delhi.

Dans Calcutta, il n'y a eu que treize mortalités. Les autorités ont pris toutes les mesures possibles pour enrayer le mal.

DECOUVERTE ARCHEOLOGIQUE EN SICILE — Rome, 11—Un archéologue italien, le docteur Gaspare Nicotri, vient de découvrir, au mont San-Giuliano, les ruines du temple de Vénus Erycine. Le temple, dont on avait pu trouver juste les vestiges, était un des plus fameux de la Sicile.

A LA SOCIETE DES GENS DE LETTRES — Paris, 11—Le Comité de la Société des Gens de Lettres a procédé, dernièrement, à la constitution de son bureau. M. Georges Lecomte a été réélu, pour un neuvième terme, à la présidence. MM. Gaston Rageot et Adolphe Boschot ont été élus vice présidents.

LA FAMILLE FRANCAISE — Paris, 11—Les Etats généraux de la famille française, qui avaient tenu leur première session à Lille en décembre 1920, se réuniront cette année à Rouen les 12 et 13 mai prochains. La journée du samedi 12 sera consacrée aux travaux des commissions et à l'assemblée nationale des Associations familiales françaises, que présidera M. François Marsal.

La journée du dimanche étant celle de la fête nationale de Jeanne d'Arc, le général de Castelnau lira, sur l'emplacement du bûcher, la "déclaration des droits de la famille".

DECOUVERTE D'UNE VILLE INCONNUE — Londres, 11—Le "Daily Mail" annonce que l'explorateur russe, le colonel Kozloff, a fait la découverte dans le désert de Gobi (Mandchourie orientale), d'une ville appelée Khata-Khoto, qui n'a jusqu'à présent été visitée par aucun Européen.

Le colonel Kozloff a trouvé dans la ville une bibliothèque de 2,500 volumes écrite dans une langue inconnue, et des trésors de toute espèce.

AU CARMEL DE LISIEUX — Paris, 11—On sait que Soeur Thérèse de l'Enfant Jésus sera béatifiée le 29 avril, à Saint-Pierre de Rome. Pour commémorer ces fêtes de la béatification de la jeune carmélite, il y aura, au carmel de Lisieux, un triduum, les 28, 29 et 30 mai. Les 7, 8 et 9 août un autre triduum aura lieu dans les trois églises de la ville de Lisieux.

CIVILISATION ANTIQUE RETROUVEE — Londres, 11—On mande de Stockholm qu'un expédition russe a découvert dans la péninsule de Kola, entre l'océan Arctique et la Mer Blanche, les restes d'une civilisation antérieure à la civilisation égyptienne.

BEATIFICATION DE BERNADETTE — Rome, 11—Il vient de se tenir, au Vatican, une congrégation des rites préparatoires pour discuter le doute sur l'héroïcité des vertus de Bernadette Soubirous.

LA MAISON D'AJACCIO — Paris, 11—Le prince Napoléon vient de faire don à l'état français de la maison où Napoléon Ier est venu au monde, à Ajaccio.

NOUVELLES SOUMISSIONS AU MAROC — Rabat, 11—Sur le front du Moyen Atlas, de nouvelles soumissions ont été obtenues dans la région de Ouaoui Zeght. Sur le front de Aitseghrouchen, une tentative d'attaque contre notre position de Scourra, a été sévèrement réprimée. Au sud de l'Atlas, l'agitateur Belgacem Ngadi se trouve dans une situation précaire, la population sédentaire des Ksours refusant de lui donner asile.

L'asthme n'est plus craint — La crainte de nouvelles attaques de l'asthme n'existe plus pour ceux qui ont appris à compter sur le remède du docteur J.-D. Kellogg contre l'asthme. Ils ont la certitude qu'ils peuvent donner toute leur confiance à ce remède et en attendre tout ce que ses fabricants en disent. Si vous n'avez pas encore appris quelle protection vous offre ce remède, faites-le aujourd'hui et rendez-vous compte par vous-même.

Heureuse d'avoir suivi le conseil d'une amie

Mme Hartley déclare que le Tanlac, pris sur la suggestion de Mme Brathwaite, lui a rendu la santé.

"C'est vraiment étonnant comme le Tanlac restaure rapidement la santé. Après avoir pris ma seconde bouteille, mon indigestion avait disparu et j'ai engraissé de onze livres. Aucun foyer ne devrait se passer de Tanlac." C'est la déclaration que faisait l'autre jour Mme Alma Hartley, 13, rue Bright, Toronto, Ont.

"Les maux d'estomac, l'insomnie et l'épuisement m'ont rendue misérable durant deux années et j'étais tout simplement une ruine nerveuse. Quand je songe à cela maintenant, je me demande comment j'ai pu vivre en mangeant si peu, en ayant si peu d'appétit. Mes aliments surissaient, j'avais des gonflements, de terribles douleurs et d'incroyables nausées. J'avais pratiquement oublié ce que c'était qu'une bonne nuit de sommeil et je devenais excessivement maigre et faible.

"Ce fut Mme Brathwaite, ma voisine, qui me conseilla de recourir au Tanlac. Je lui en dois beaucoup de reconnaissance. J'ai maintenant un tel appétit que je ne puis pas attendre les repas. Mes nerfs sont calmes. Je dors comme un enfant et suis toujours forte et reposée. Le Tanlac est tout simplement un splendide remède."

Le Tanlac est en vente chez les principaux pharmaciens. N'acceptez aucun substitut. Plus de 35 millions de bouteilles vendues.

FORESTIERS CATHOLIQUES

PARTIES DE CARTES

La septième et dernière partie de la troisième série de cartes du jeudi a eu lieu jeudi dernier et a donné les résultats suivants:

Dames — Prix de cartes ($2.00) gagné par Mme Laurin (15 brasses sur 24). Mme Laurin a détaillé avec Mme Edna Joyal.

Messieurs — Prix de cartes ($2.00) gagné par M. Alfred Toupin (14 brasses sur 24). M. Toupin a détaillé avec MM. Alphonse Côté, Louis Lespérance et Albert Turgeon.

Le premier prix de rafle ($1.25) fut remporté par Mme Arthur Gauthier, qui a tiré 18. Le deuxième prix de rafle (75 sous) fut gagné par M. Ulric Phaneuf, qui a tiré 4.

C'est l'armée française qui a été victorieuse, jeudi dernier, et Mlle Eugénie Lespérance fut l'heureuse gagnante du prix d'atout (50 sous).

Le prix de série ($5.00), a été gagné du côté des dames, par Mme Edna Joyal, qui a eu un record de 96 brasses sur 168 brasses qui ont été jouées. Du côté des hommes, M. Albert Turgeon a remporté le prix de série ($5) avec un record de 97 brasses sur 168 brasses jouées.

N'oubliez pas que jeudi et dimanche prochains (quoique nos partie de séries soient terminées) nous jouons encore aux cartes — comme de coutume.

* * *

PARTIE DE DIMANCHE DERNIER

Dimanche dernier, c'était la septième et dernière partie de la troisième série du dimanche, et les résultats furent comme suit:

Dames — Premier prix de cartes ($2.00) gagné par Mlle Grace Ronald (19 brasses sur 24). Le deuxième prix de cartes ($1.00) fut remporté par Mme Arthur Gauthier (18 brasses sur 24).

Messieurs — Premier prix de cartes ($2.00) gagné par M. T. Allard (18 brasses sur 24). Le deuxième prix de cartes ($1.00) fut gagné par M. A. Lowe, (17 brasses sur 24).

Le premier prix de rafle ($2.00) fut gagné par M. C. Moë, qui a tiré 16. M. Moë a détaillé avec Mlle L. Faucher et MM. D. McDougall, A. Renaud et A. Toupin.

Le deuxième prix de rafle ($1.00) a été remporté par Mlle Aurore Paul, qui a tiré 4. Mlle Paul a détaillé avec Mlle Philippon et M. H. Couture.

Le prix d'atout (16 atouts contre 8, en faveur des Anglais) fut gagné par Mme McNeill.

Le prix de série ($5.00) du côté des dames fut remporté par Mme Félix Hébert, avec un record de 102 brasses sur 168 brasses jouées. Du côté des hommes, M. A. Demeule a gagné le prix de série avec un record de 101 brasses sur 168 brasses jouées.

Le prix d'assiduité ($5.00) fut remporté par M. J.-C. Goulet, qui a détaillé avec M. Victor Dease.

Cela termine les séries de cartes pour la saison 1922-1923, mais nous jouerons tout probablement jusqu'à la fin du présent mois. Donc, à jeudi et à dimanche prochains, dans la salle des Forestiers Catholiques, No 27, ave. Dumoulin, Saint-Boniface, pour une petite partie de cartes.

Merci, beaucoup, toujours, à tous ceux et celles qui viennent nous encourager et nous réjouir par leur visite.

Georges L'EVEQUE,
Org. des parties de cartes.

ASSEMBLEE REGULIERE EXTRAORDINAIRE

L'assemblée régulière de mercredi dernier, chez les Forestiers Catholiques, a été quelque chose de nouveau, d'agréable, et de très amusant.

La routine ordinaire de l'assemblée se passa comme d'habitude.

Le Frère Ovide Bellavance (notre dévoué et généreux trésorier), dans ses "tournures" de phrases toujours si bien dites, souhaita la bienvenue et adressa des paroles de félicitations au Frère Docteur Jean-E. Longpré, nouveau médecin-examinateur de la Cour Taché No 252. Inutile de dire que, dans sa réponse, le Dr Longpré s'est tenu à la hauteur de sa position.

Immédiatement après l'assemblée vint une petite partie de cartes entre les dames et les messieurs présents.

Les dames étaient: Mme Arturcié Mand, Mme Elgie-Colle Lin, Mme Gédé Oncouture, Mme Alfe Reddufo, Mme Djonnéla Flamme, Mlle Ouille Fridiévéque, Mme Nappe Macdonnelle, Mlle Déra Cette, Mme Jihaine Cené et Mlle Alfe Redtou Pain.

Les messieurs étaient: MM. C.-A. Biron, Norbert Bourbonnière, Valmore Bourbonnière, Arthur Hince, Stephen Johnson, Dr Jean-E. Longpré, D.-D. Meunier, J.-A. Normandeau, Télesphore Pelletier et W.-Rosaire Vallée.

Pendant la partie de cartes, les "joueurs" et les "joueuses" étaient servis très minutieusement et avec très grand soin par M. Ovidbelle Avance et sa digne compagne, Mme Ulle Ricfe Neuf, qui jouissaient de la vaillante assistance des Frères Charles et Paul Senez. M. Votreser Viteur agissait comme maître de cérémonie. MM. Péachebu Otte et Jiâbir Ron voyaient à ce que tout marche bien et rondement.

Les prix de cartes et de rafle (deux grosses boites de macaroni et deux boites de crayons) furent généreusement donnés par le Frère Ovide Bellavance.

Le prix d'atout (50 sous) fut le petit don de M. Votreser Viteur.

Le prix de cartes, du côté des dames, a été gagné par Mlle Ouille Fridiévéque. Du côté des hommes, c'est M. J.-A. Normandeau qui fut l'heureux gagnant.

Le premier prix de rafle a été remporté par M. Alfred Toupin et le 2me prix par M. Paul Senez.

Le prix d'atout gagné par l'armée féminine, fut décerné à Mme Djonnéla Flamme.

Merci au Frère Ovide Bellavance pour l'encouragement et la générosité qu'il a toujours pour la Cour Taché No 252.

Encore! des soirées comme celle-là ça fait plaisir et ça rend le coeur gai.

Donc, rendons-nous en grand nombre à la prochaine assemblée régulière qui aura lieu mercredi le 25 avril courant. Et surtout tâchons d'avoir, chacun de nous, une nouvelle application. Déjà nous avons une dizaine de nouvelles applications; continuons! Ca va bien!

Georges L'EVEQUE,
Sec.-Arch.

* * *

CONDOLEANCES

A la dernière assemblée régulière de la Cour Taché No 22 de l'Ordre des Forestiers Catholiques, la résolution suivante a été passée:

Proposé par le Frère Ulric Phaneuf, vice-chef-ranger, secondé par le Frère Ovide Bellavance, trésorier:

Que les membres de notre cour, ayant appris avec regret la mort du Frère J.-A.-F. Bleau, père du Frère Alfred Bleau, offrent au Frère Alfred Bleau, à l'épouse du défunt Frère Bleau, ainsi qu'aux autres membres de leur famille, leurs plus vives sympathies dans le grand deuil qui vient de les frapper.

Que copie de cette résolution soit envoyée au Frère Alfred Bleau et à sa mère, et à la presse, pour publication.

Adopté à l'unanimité.

Georges L'EVEQUE,
Sec.-Arch.

VOTRE VUE

La population française du Manitoba, de la Saskatchewan et de l'Alberta peut maintenant profiter des plus modernes méthodes de traiter la vue, grâce à l'ouverture des salons d'opticiens de Ramsay, 333, rue Donald, Winnipeg. Ce nouvel établissement fait une spécialité de remplir les ordonnances des spécialistes de la vue. On ne saurait trouver installation plus moderne.

Tous savent quel soin il faut prendre de sa vue, surtout quand on atteint la quarantaine. C'est un grand embarras que d'avoir une mauvaise vue. C'est pourquoi on apporte tant de soin au traitement de la vue. Ceux qui souffrent de la vue s'en rendent rapidement compte et doivent recourir immédiatement à l'oculiste. On fera alors un examen complet de leurs yeux et on leur dira ce qu'ils ont à faire. On prescrit souvent des verres. L'oculiste voit à ce que ces verres soient parfaits.

La raison pour laquelle on doit consulter un oculiste, c'est qu'il est un spécialiste qui a consacré sa vie à l'étude de la vue. Il peut aller à la racine du mal et donner le remède requis. Parfois il n'est pas nécessaire d'avoir des verres. Un changement de diète suffit ou même un peu plus d'exercice. Si on doit porter des verres, il faut que ce soit de bons verres. Des verres bon marché sont les plus dispendieux, car ils nuisent à la vue.

M. Ramsay est qualifié par une longue pratique dans la fabrication et l'ajustage des verres. Il est un expert en mécanique, connait le travail dans tous ses détails et a toujours donné satisfaction entière à sa clientèle. Il voit lui-même à ce que chaque ordonnance soit bien remplie. M. Ramsay est aussi un expert en matière de style. En un mot il est une autorité tout à fait compétente quand il s'agit du traitement de la vue.

Bon à l'intérieur et à l'extérieur — La grande qualité de l'Huile Eclectrique du docteur Thomas c'est qu'on en peut faire un usage interne aussi bien qu'externe. Pour le mal de gorge, le croup, la coqueluche, les douleurs d'estomac, les coliques et maints autres maux, on ne saurait rien trouver de mieux. Une bouteille de cette huile coûte peu et il n'y a aucun péril à exposer en l'ayant toujours à sa portée.

Puissance à elle — L'Huile Eclectrique du docteur Thomas a un pouvoir qui lui est propre. Tous ceux qui en ont fait usage le savent et c'est pourquoi ils l'ont toujours à leur portée comme le liniment le plus utile. Ses modes d'emploi sont très nombreux et depuis des années elle est réputée le meilleur liniment pour les hommes et les bêtes.

FATALITE...

Une tendre mère conte à son tendre fils l'histoire de l'agneau désobéissant. L'animal étourdi s'éloigne de la bonne brebis et du parc bien surveillé. Il se fait manger par le loup. Et la narratrice conclut en ces termes: "Voilà, mon chéri, ce qui arrive aux bébés indociles."

— Oui, maman, répliqua le fripon. Quand un agneau est méchant, c'est le loup qui le mange... Quand il est sage, c'est nous.

PETITES ANNONCES

[illegible]

SACRE-COEUR

La Société Saint-Jean-Baptiste, désirant que la conférence qu'elle organise pour le dimanche soir, 22 courant, ait le succès qu'elle est en droit d'espérer, vu le sujet des plus intéressants et instructifs qu'elle traitera, enverra le plus grand nombre d'invitations possible. Que ceux qui, par erreur, n'en auraient pas reçu, prennent bonne note de cet avis, car, en y assistant, ils ne regretteront pas d'y être venus.

* * *

Le comité de la société s'occupe déjà du programme de la fête de la Saint-Jean-Baptiste pour le grand pique-nique qui doit avoir lieu le dimanche 17 juin prochain sur le terrain de la rue Victoria, près de Sturgeon Creek. Si cette annonce est faite si longtemps d'avance, c'est pour que chacun prenne bien note de cette date et ne s'engage ailleurs. Faites-en part à tous vos amis et connaissances. Ce sera une belle et bonne journée à passer à la campagne. L'hiver sera enfin terminé et notre grand ami le soleil y est cordialement et formellement invité; il a promis de nous revenir avec sa bienfaisante chaleur pour cette date. Ayons confiance en lui!

* * *

ON DESIRE DES JARDINS SCOLAIRES

St-Boniface, 14 avril 1923.

Monsieur le directeur,

Avec le printemps qui arrive enfin, se pose la question de la culture, ou, pour nous des villes, du jardinage. Quel ne serait pas le profit si chaque famille ouvrière possédait son petit jardin, comme cela se voit de plus en plus dans les petites villes de France? Les produits de quelques cents pieds carrés de légumes, patates, choux, fèves, maïs, oignons, etc., seraient une addition substantielle au salaire du papa, à mesure que la récolte est prête à paraître sur la table de famille. Pendant quelques mois, c'est une valeur de cinquante sous et plus par jour qui se trouve ainsi ajouté à la paye ordinaire. C'est quelque chose!

Rien de plus facile que d'entretenir ces jardinets; les jours sont si longs; et puis beaucoup de travailleurs sont de retour à la maison à cinq heures du soir, sans savoir trop comment flâner pour tuer le temps. Le jardin familial serait le salut.

Pour donner à nos enfants le goût de la culture et la science du jardinage, ne pourrait-on pas instituer ici, pour nos garçons de l'école Provencher, et même pour nos fillettes de l'académie, des *jardins scolaires* comme il en existe des centaines dans les autres provinces et surtout en Europe? L'on pourrait obtenir du gouvernement un instructeur-jardinier qui dirigerait les élèves dans les travaux pratiques, sans les assommer trop à coup de théorie? Pas de livres! La *Liberté* pourrait publier, une fois la semaine, les instructions qui conviennent à la saison; les enfants recevraient chacun un petit carré de terre qu'ils ensemenceraient à leur goût, ils viendraient après les classes et les jours de congé arroser, sarcler, éclaircir, etc. Ils s'encourageraient à voir *leurs* légumes grandir, ils s'efforceraient d'avoir de beaux produits pour les étaler et gagner des prix à une *exposition scolaire*, à la reprise des classes. Tout cela se fait depuis quelques années dans Québec et rapporte le meilleur succès. Les enfants, prenant de bonne heure le goût du jardinage, seraient portés à continuer plus tard, une fois mariés.

La question du terrain semble bien simplifiée, cette année: le terrain du collège, si bien placé, à proximité des écoles, semble tout indiqué pour cette belle oeuvre des jardins d'enfants. Je demanderais à Messieurs les commissaires d'école de s'aboucher avec les autorités, puis avec le département d'agriculture et la ville, pour arriver à doter Saint-Boniface d'une oeuvre sociale excellente pour les enfants et pour la famille, et très en vogue dans les villes ouvrières d'Europe. C'est bien bon de donner un champ de jeu aux enfants, mais mieux vaut encore un champ à travailler! Les deux se complètent.

Recevez, Monsieur le directeur, mes remerciements respectueux.

Un papa.

ON DEMANDE

Canadienne française, femme âgée, pour prendre charge d'une maison de deux personnes. Pas de lavage. Bonne cuisinière. S'adresser à Mme PERREAULT, 331, ave. Florence, Fort-Rouge

HEURES DES OFFICES RELIGIEUX A LA CATHEDRALE DE SAINT-BONIFACE

Mgr Jubinville, curé. Vicaires: MM. les abbés Brunet et Lavoie.

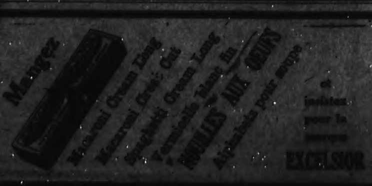
Messes: dimanche: 6 h. 15, 7 h. 30, 9 h. et 10 h. 30. Vêpres: 3 h. p.m. Messes sur semaine: 6 h. 15, 6 h. 45 et 7 h. 30.

Science naturelle

Calino, fils, à son père:

— Papa, les champignons poussent dans les endroits humides, n'est-ce pas?

— Oui, mon enfant. C'est pour cela qu'ils ont la forme d'un parapluie.



HOTEL DU PEUPLE

[illegible]